



# LA SEMAINE COMMERCIALE

Bibliothèque du Parlement  
15 août 6

ASSURANCE  
MARCHÉS: FINANCE  
INDUSTRIE

ORGANE DES INTÉRÊTS COMMERCIAUX DE QUÉBEC.

VOL. V—3e année. No 19.

QUÉBEC, JEUDI, 24 DECEMBRE 1896

PRIX D'ABONNEMENT: \$2.00

ULRIC BARTHE, *Rédacteur-en-chef.*

L. E. THOMPSON, *Administrateur.*

## A. R. PRUNEAU

& Cie

IMPORTATEURS DE  
Charbons de toutes sortes

— ET —

Matériaux de Construction

Ciments Portland et Canadien  
Plâtre pour enduits et engrais  
Tuyaux en grès, écossais et canadiens  
Tuiles pour parquets et manteaux de cheminées  
Briques en tous genres  
Briques à feu  
Terre à feu, etc.

HAUTE NOUVEAUTE :

BRIQUE vitrifiée pour pavages  
OISEAUX en métal nouveau modèle pour  
briquetiers,  
ROCK WALL PLASTER.

Bureau, Cour et Quai: 90 Rue Dalhousie.

## JOHN FISHER, SON & CO.

MANUFACTURIERS &

IMPORTATEURS DE

SERGES, TWEEDS ET  
FOURNITURES POUR  
TAILLEURS. . . . .

442 & 444 Rue St-Jacques  
MONTREAL

Bureau de Québec :

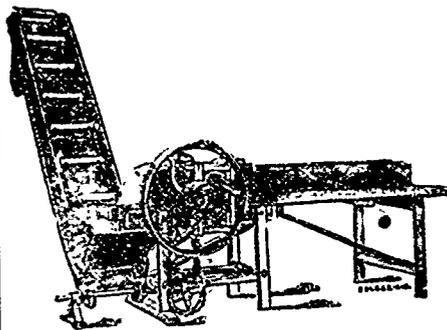
101 et 103 rue St-Pierre.

GEO. LAMOTHE, *Agent*

## JOHN FISHER & SONS

Huddersfield, Ang  
Glasgow, Ecosse

Londres, Ang.  
Belfast, Irlande.

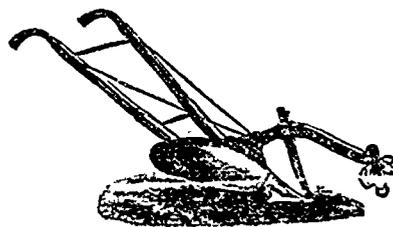


Haches-Paille "Ross"

Moulins à battre

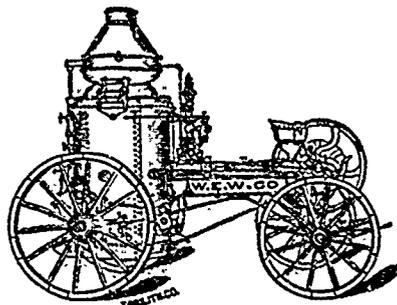
Coupe Légumes

Pelles à cheval, etc.



## CHARRUES EN ACIER

De la plus haute Qualité.



## ENGINS & CHAUDIERES

Et toutes sortes de Machineries pour travailler les bois. Si vous voulez sauver du temps et de l'argent, adressez-vous ici avant d'aller ailleurs. Nos machines sont de la plus haute qualité et sont vendues avec garanties complètes.

W. A. ROSS, 78 rue St-Paul

Représentant

FROST & WOOD, Smiths Falls, Ont.  
WATERLOO ENGINE WORKS Co., Brant

## ÉPICIERIS :

...LES...

## TABAOS EN POUDRE

.....DE.....

## FRÉCHETTE & FRÈRE

SONT SUR LE MARCHÉ

SOUS LA DIRECTION DE

## MM. Miller & Lockwell

DEMANDEZ-LES

## KERR & MORGAN

MONTREAL

## ASCENSEURS et MONTE-CHARGES

électriques et autres.

Pour devis, prix et autres informations,  
S'adresser à

A. P. LAURENT,  
18 rue St-James,  
B.-V.

**Quebec.**

## POUR VOS ÉPICERIES

SI VOUS VOULEZ AVOIR

## Un Article de 1<sup>ère</sup> Classe

AUX MEILLEURES CONDITIONS DU MARCHÉ

ALLEZ CHEZ

## J. B. E. LETELLIER

118-120 RUE ST-PAUL

—000—

Mélasses, Poissons,  
Huiles de toutes sortes, Huitres,  
Tabacs, Cigares et Cigarettes,  
Conserves Alimentaires,  
Thés et Cafés,

Balais et Seaux, Epices, etc

## VINS et LIQUEURS

Spécialité: VINS DE MESSE

# M<sup>C</sup>CALL, SHEHYN & CIE

IMPORTATIONS DE MARCHANDISES  
ANGLAISES,  
FRANÇAISES  
ALLEMANDES et  
AMÉRICAINES

Constantment en main un assortiment  
considérable d'effets canadiens provenant  
des meilleures fabriques du pays, viz :

TWEEDS CANADIENS,  
COTONNADES de  
tous genres, Etc

AUSSI—A chaque saison, un grand choix  
sans les articles suivants : Chapeaux de  
paille et de feutre pour Messieurs et pour  
Dames, Fleurs artificielles, Rubans, Dentel-  
les, Parasols et articles de fantaisie. Leur  
assortiment dans ces différents genres est  
très varié et très complet.

**52 RUE ST-PIERRE**  
QUEBEC



## VANDRY & MATTE.

PLUMBERIE HYGIENIQUE  
VENTILATION  
FERBLANTIER A EAU CHAUDE  
ETC.  
CHAUFFAGE A AIR CHAUD  
ET A LA VAPEUR

COIN DES RUES  
ST. JEAN ET D'YOUVILLE  
TELEPHONE 808

ÉCLAIRAGE  
AUX GAZ  
L'ÉLECTRICITÉ  
SONNERIES, ETC.

QUEBEC.

## Jos. Amyot & Frere

Importation directe de  
**NOUVEAUTÉS**  
Européennes,  
Américaines et  
Canadiennes.

45 Rue Dalhousie et  
20 Rue Union, Basse-Ville **Quebec.**

### Assortiment complet en

Chapeaux feutre, Plumes, Fleurs, Rubans, Satins, Velvetines, Dentelles de toutes sortes, Broderies, Point à voiles, Mouselines, etc.

Fournitures d'ameublement, Articles de toilette pour hommes, femmes et enfants, Articles de fumées, de pêche, Bijouteries, Tapisseries, Coutellerie, Etc.

**SPÉCIALITÉS VENANT DIRECTEMENT DU JAPON ET DE LA CHINE**

### Nouveautés pour les Fêtes :

Boîtes Fantaisie, Jouets, Offres spéciales et grandes nouveautés.

Demandez l'Allumette **WATERLOO ORIENTAL**, une spécialité, — on boîtes de paquets de 1200 allumettes, ou 72,000 allumettes en tout. Pas de perte.

## JOBIN & ROCHETTE

Manufacturiers de CHAUSSURES et marchands de CLAQUES  
MARQUE JACQUES-CARTIER

Fabrique : Coin des rues Colomb et Voltigeur, St. Roch

Succursale : Coin des rues ST-PIERRE et SOUS-LE-FORT

A la dernière Exposition Provinciale tenue à Québec, M<sup>C</sup>. Jobin & Rochette ont remporté la médaille d'or offerte par l'honorable Jos. Shehyn, député de Québec-Est à la Législature.

## Sirup FAJARDOS

Reçu par Bin. "Boston Marine"

Une cargaison de

### Sirup Fajardos

de couleur jaune et qualité extra

**NAZ. TURCOTTE & CIE,**  
QUEBEC.

## Epiceries

ET.....

## Vins

IMPORTATION RECENTE

Morue verte en quarts Nos. 1 et 2.  
Huile de morue A.

### N. RIOUX & Cie.,

Négociants en gros de produits indigènes et de l'étranger  
162 & 164 RUE ST-PAUL, Québec.

NOUVEAUX ARRIVAGES.....

**MELASSE** de Barbades  
PREMIER CHOIX

NOUVELLE RECOLTE

Melasse de NOUVELLE ORLÉANS  
STE CROIX  
TRINIDAD

Sirup "Golden" en 1/2 quarts.

Les plus bas prix du marché

**LANGLOIS & PARADIS, - Québec.**

## THIBAUDEAU FRERES & CIE.

Importateurs et marchands en gros de

MARCHANDISES SECHES

Anglaises, Etrangères et Canadiennes

Nos. 41 et 43 rue Dalhousie

QUEBEC.

Branches: Thibaudau, Bros & Co, Montréal  
Thibaudau, Bros & Co, Londres, F. C., Angl.

## Gauvreau, Belleau & Cie

Importateurs et Marchands en Gros de

**Marchandises Sèches**

Anglaises, Américaines et Canadiennes

Coin des rues

**ST-PIERRE, ST-ANTOINE**

et **SAULT-AU-MATELOT**

Quebec

## LIMES ET RAPES "BEAIE"

(Marque garantie).

Fabriquées par la  
**"BEAVER FILE WORKS Co"**

(Fabrique de Limes "Castor")

LÉVIS, QUÉBEC

Demandez le catalogue de nos prix.

# LA MAISON Z. PAQUET, QUEBEC

A toujours en mains un Stock immense dans les Pelleteries suivantes :

Martre du Labrador,  
 " de Sibérie,  
 " de Prusse (Baum),  
 " de Roche (Stone),  
 " Canadienne,  
 Loutre du Labrador,  
 Castor du " "  
 Vison du Canada,  
 Martre d'Alaska,  
 Chinchilla,  
 Renard argenté,

Seal d'Alaska,  
 Mouton de Perse,  
 " Gris,  
 " Blanc d'Islande,  
 Astrukan,  
 Thibet,  
 Chat Sauvage,  
 Rats Musqués,  
 Nutrin,  
 Opossum d'Australie,  
 " Américain,

Greenland Seal,  
 Robe de Chèvre Griso,  
 " " Noire,  
 Castor Belge,  
 Wallaby,  
 Wombat,  
 Doublure en Vison,  
 " " Rats de Russie,  
 " " " du Canada,  
 " " Ecureuil gris et blanc,  
 " " Hamster.

**Demandez la Liste de Prix.**

— LA —

## "Semaine Commerciale"

8 RUE ST-ANTOINE Téléphone 744.

---

ABONNEMENT A

**"LA SEMAINE COMMERCIALE"**

par année.....\$2.00  
 Pour 6 mois..... 1.00

Pas d'abonnement pour moins de 6 mois. Les avis de refus d'abonnement, — il en sera de même des avis de changement d'adresse, — ne viendront que s'ils sont adressés directement au bureau du journal, par écrit ou autrement.

Tout abonnement est considéré comme n'étant valide qu'à partir de la date d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.

TARIF DES ANNONCES

première insertion..... 10c. la ligne  
 insertions subséquentes..... 5c.

MESURE AGATE

---

Atelier Typographique de

### "LA SEMAINE COMMERCIALE"

ATTENTION ET PROMPTITUDE

Caractères neufs et variés  
 Presses Modernes. . .

Impressions en tous genres, Ouvrages de goût, Papeterie de commerce, Formules de loi, Factures, Attestations et Cartes en couleurs,

*Exécutés aux meilleures conditions*

---

**Spécialité:**  
 Papeterie imprimée pour Biscuits et Fromageries.

Attention particulière pour commandes par la poste, adressées BOITE 233.  
 Téléphone 744.

---

## AUX ABONNES

Préière de consulter le coupon d'adresse sur la première page du journal. La date inscrite en regard de votre nom indique jusqu'où votre abonnement est payé. Écrivez-nous, s.v.p., les faits de correspondance inutile, et renouvelez votre abonnement à l'échéance.

BARTHE & THOMPSON.

QUÉBEC, JEUDI, 24 Décembre 1896

Nous avançons d'une journée la publication du présent numéro, à cause de la fête de Noël.

+

Vu les distractions de la saison, nous croyons devoir remettre après le Jour de l'An la suite de nos études sur la question du pont.

+

La fièvre de l'or paraît à son comble. A la Colombie Britannique, on constate une nouvelle fourmées de quinze compagnies de mines d'or depuis la semaine dernière. Le capital collectif des compagnies formées jusqu'ici atteint \$290,000,000.

Nous parlons plus loin d'une découverte de mine d'or près de Danville. On annonce que la compagnie d'ardoise et d'amiante de Danville va porter son capital à \$2,000,000. Un syndicat anglais a récemment visité les lieux, et l'on croit que c'est à la suite de la découverte de gisements aurifères que cette compagnie a décidé d'augmenter son capital.

§:o:§:o:§

### L'ENQUÊTE SUR LE TARIF

— — —

La visite des ministres chargés de constater le sentiment public sur la question du tarif nous est annoncée pour le commencement de la nouvelle année.

Nous lisons à ce sujet dans les journaux quotidiens une dépêche d'Ottawa ainsi conçue :

" On s'attend à recueillir de la bouche des importateurs et exportateurs de Québec des expressions d'opinion tendant à la réduction des droits qui protègent notre industrie nationale, parce que cela aurait pour effet de stimuler l'importation et conséquemment de raviver le trafic océanique en fournissant de plus fortes cargaisons de retour aux steamers qui viennent prendre du fret sur le St-Laurent."

Il y a là-dedans une pointe de perfidie évidente. Nous nions à qui que ce soit le droit de préconjecturer ainsi l'opinion des hommes d'affaires de Québec, et de démolir à l'avance leurs arguments en leur imputant des motifs dictés par l'esprit de clocher.

Les négociants et industriels de Québec ont leur manière de voir comme les autres, et leurs opinions doivent être jugées sur leur mérite propre. Les uns croient au protectionnisme ; nous en connaissons plusieurs qui sont libre échangistes déclarés, tout en admettant la nécessité d'un tarif tant qu'on n'aura pas pourvu autrement au revenu.

Ceux-ci croient sincèrement que le système protectionniste n'a rien de scientifique en soi, parce qu'il conclut du particulier au général ; ils trouvent absurde qu'on dise : Donnez-moi une préférence de tant pour cent sur le fabricant étranger, et, si cela fait mon affaire, tout le monde devra être heureux, riche et prospère.

Ces divergences de principes ne sont pas particulières à Québec. Elles n'obscurciront pas pour nos concitoyens l'intelligence des sujets sur lesquels ils vont être questionnés par les commissaires fédéraux.

Le moins qu'on puisse faire, c'est d'entendre les raisons de nos hommes d'affaires avant de les juger.

On peut être sûr qu'ils sont aussi capables de traiter la question du tarif au point de vue de l'intérêt général du pays que leurs confrères de Toronto, Hamilton et Montréal. Encore si le mobile puroument local qu'on leur prête était plausible ! Mais dire que les Québécois veulent moins de droits pour que les steamers charrient plus de marchandise d'Europe au Canada, quand cela profitera surtout à Montréal qui est la tête de la navigation océanique et le grand centre de distribution des

importations, — c'est leur imputer un motif manifestement faux.

Au reste, en supposant même que l'abaissement du tarif et l'accroissement de trafic maritime qui en résulterait fussent à notre avantage, en quoi pécherions-nous plus par esprit de clocher en demandant la réduction de certains droits, que les centres manufacturiers de l'ouest qui réclament le maintien de droits excessifs sur les produits qu'ils fabriquent ? Nous ferions qu'appliquer le principe du "chacun pour soi" qui fait le fond du système actuel.

—:o:o:—

### LA COMPAGNIE D'ASSURANCE ST-LAWRENCE

Nous invitons notre public à continuer son patronage à cette compagnie indépendante, dont les réformes doivent être appréciées par tous ceux qui croient qu'il est temps de faire cesser le monopole exercé par les compagnies de la *Canadian Fire Underwriters Association*. C'est assurément un service à rendre à la ville de Québec.

—:o:o:c:—

### L'ART DE FAIRE LES ANNONCES

Nous ne saurions trop conseiller aux marchands d'éviter la banalité dans la rédaction de leurs annonces et prospectus. On n'a qu'à jeter un coup d'œil sur les journaux et les circulaires volantes qu'on jette par les rues pour se convaincre qu'il y a lieu de s'amender sous ce rapport.

A quoi bon prendre la plume, dépenser du papier et payer l'imprimeur pour renvoyer toujours la même chose ? Ces formules obligées qu'on retrouve un peu partout : "J'invite le public en général et mes pratiques en particulier..." "A des prix défiant toute compétition." "Une visite est sollicitée." devraient avoir fait leur temps. Pourquoi persister dans ces lieux-communs insignifiants ? C'est autant d'espace et d'argent perdu.

D'autres s'étudient, dirait-on, à s'exprimer en mauvais français. Entre le terme élégant et le mot baroque, ils choisissent invariablement le dernier. Quand nous en demandons la raison, on nous répond que c'est pour être compris, qu'il faut écrire *méla-se* sans accent parce que le client prononce mal ce mot, et ainsi de suite. On nous dit que pour attirer le public il faut se montrer aussi ignorant que lui.

Nous ne partageons pas cette opinion. Le but de l'annonce étant d'éblouir la clientèle, il est manqué du coup si vous n'avez que des platitudes à lui dire. Ne vaut-il pas mieux le familiariser avec les désignations nouvelles qu'on invente sans cesse pour pousser la marchan-

dise ? Il ne faut pas prendre le gros public pour plus ignorant qu'il ne l'est. De même qu'on s'ingénie aujourd'hui à agrémenter l'emballage et l'étiquette de la marchandise, de même importe-t-il d'embellir l'annonce. Ces termes nouveaux ou recherchés que vous craignez d'employer piqueront la curiosité du lecteur : c'est déjà un grand point de gagné.

Mais, diiez-vous, comment ferai-je moi-même pour soigner la rédaction de mes annonces ? Je ne suis pas assez éduqué pour cela. — En ce cas, rapportez vous en à quelqu'un qui sait écrire. Les quelques piastres que vous lui paierez pour cela vous seront remboursés au centuple par l'effet de vos annonces. Nous connaissons à Québec une grande maison de commerce qui paie un joli salaire à l'un des ses employés, un rédacteur spécial, et qui constate que ses annonces sont lues avec presque autant d'intérêt que des premiers-Québécois et lui rapportent conséquemment plus de profit qu'auparavant. Par ce système, les annonces ont plus d'originalité, elles sont toujours faites avec plus de soin, renouvelées avec plus de régularité et mieux contrôlées.

—:o:o:o:—

### ON DEMANDE UN INSPECTEUR

On sait que la pomme canadienne a failli perdre son nom sur le marché anglais à cause de la malhonnêteté de certains expéditeurs. Là-bas, l'inspection est très sévère ; on nous dit qu'aux enchères publiques où sont vendus ces produits d'importation, des inspecteurs spéciaux sont apostés par l'Etat pour protéger les acheteurs contre toute tentation de fraude.

Sur chaque lot de vingt barils de pommes par exemple, on en examine un, et non pas superficiellement ; il est ouvert et vidé dans de grands paniers, et peut être aussi jugé équitablement. Avec ce système, le truc du dessus de baril choisi aux dépens du reste, n'avait guère de chance de succès ; aussi le commerce des pommes canadiennes a-t-il été sérieusement compromis.

La leçon a été sans doute bonne, et l'on a constaté cette année une notable amélioration sur l'exportation. Mais il faut croire que la falsification s'est rabattue sur le marché canadien, car une foule de détaillants et de particuliers se plaignent d'avoir été odieusement floués dans leurs achats de pommes d'hiver. Les deux ou trois premiers rangs à la tête et au pied du baril étaient superbes ; mais les trois quarts du contenu ne correspondaient pas au numéro acheté.

Cette maladie de fraude n'est pas guérissable par des articles de journaux, car voilà plusieurs années que la presse commerciale la signale en vain. Ce qu'il faut,

c'est une inspection sévère. Il est même étonnant que l'autorité n'ait pas encore songé à établir cette inspection. Nous avons des inspecteurs de farine, de poisson, d'huiles, de gaz, de poids et mesures, de viande, de pain, de lait, etc ; l'inspection des pommes fait encore défaut.

Nous signalons cette lacune au gouvernement. Le commerce des pommes a pris assez d'importance pour justifier une mesure sérieuse de protection pour le public. A l'automne, il s'est fait une énorme distribution de notre grand fruit national ; les bateaux et les quais de la compagnie Richelieu et Ontario en ont été encombrés. L'inspection que nous recommandons pourrait se faire sans frais pour l'Etat ; elle pourrait se payer d'elle-même, au moyen d'un simple honoraire de quelques sous par baril, que l'acheteur serait encharné de payer s'il était sûr de ne pas avoir du numéro 2 quand il achète du numéro 1.

—(o) o o (o)—

### PEU CONVENABLE

Le public voyageur se plaint à bon droit, croyons-nous, de l'installation actuelle des bureaux de l'Intercolonial, rue Dalhousie.

C'est petit, étroit et malpropre. Les cochers qui y stationnent à l'année en rendent le voisinage à peu près inabordable. La rue est toujours encombrée, au grand ennui des voyageurs qui, l'été surtout, peuvent à peine se frayer un chemin entre les voitures de place et de charge, et à travers une grêle de jurons de charretiers.

L'intérieur du bureau est étroit, et peut à peine loger une demi-douzaine de personnes à la fois. En été, dans les moindres affluences, on est obligé de faire queue à la porte pour avoir son tour.

En un mot, c'est une installation indigne d'une grande administration comme celle de l'Intercolonial. C'est une véritable honte pour le gouvernement, qui est le propriétaire de l'Intercolonial. Le Grand-Tronc et le Pacifique se sont installés avec luxe à la Haute-Ville ; le Grand-Tronc a lui-même un spacieux bureau près de la Traverse à la Basse-Ville.

Nous espérons qu'il suffira de signaler le fait aux ministres fédéraux pour leur faire comprendre qu'il faut à tout prix un changement. En attendant, la Chambre de Commerce ne manquera pas d'être saisi de l'affaire et appuiera sans doute nos représentations de toute son autorité.

—:o:o:—

### CHRONIQUE DU TABAC

L'Angleterre est probablement le pays où il se cultive le moins de tabac. Cette année, la production de tabac enregistré

n'a été que de 10 lbs., ce qui veut dire que cette culture, après quelques tentatives, est virtuellement abandonnée.

Le Cigar and Tobacco Journal, publié par M. H. Gagnier à Toronto, parle d'une nouvelle pipe anglaise, dont le tuyau est assez spacieux pour permettre d'y insérer deux ou trois pailles qu'on renouvelle quand elles sont devenues saturées de nicotine.

Il s'instruit en ce moment à Montréal un procès qui excite beaucoup d'intérêt dans le commerce. M. J. M. Fortier a intenté une action criminelle à l'American Tobacco Company, l'un des plus puissants monopoles de tabac du continent, une institution qui a un capital de 20 millions de dollars aux États-Unis et d'un million au Canada. Les procédures sont instituées aux termes de l'article 520 du nouveau Code Criminel, que nous traduisons du texte anglais :

"520.—Est coupable d'offense indictable et passible d'une pénalité n'excédant pas quatre mille piastres et de pas moins de deux cents piastres ou deux ans d'emprisonnement, et dans le cas d'une condamnation d'un maximum de dix mille piastres et d'un minimum de mille piastres, toute personne qui illégalement conspire, se concerte, s'accorde ou s'entend avec toute autre personne ou toute compagnie de chemin de fer, de paquebot, de steam boat ou de transport—

(a) pour restreindre indûment les facilités de transport, de production, de fabrication, de distribution, d'entreposage ou de vente de tout article ou commodité quelconque ou d'un objet de commerce ; ou—

(b) pour restreindre ou entraver le commerce ou l'échange de tout tel article ou commodité ; ou—

(c) pour entraver, limiter ou amoindrir indûment la fabrication ou la production de tout tel article ou commodité, ou pour en augmenter le prix d'une manière déraisonnable ; ou—

(d) pour entraver ou amoindrir indûment la concurrence dans la production, la fabrication, l'achat, l'échange, la vente, le transport ou la distribution de tout tel article ou commodité, ou dans le prix de l'assurance sur la personne ou la propriété.

Voici les faits.

L'Américain Tobacco Company, qui avait vu avec déplaisir M. Fortier s'engager dans la fabrication des cigarettes, a dans ces derniers temps lancé ses nombreux agents à l'assaut de tout ce qu'il y a de débits de tabac dans le pays. C'était en droit. Mais ce dont se plaint M. Fortier, c'est l'engagement exigé des praticiens de l'Américain. Cette compagnie, en sus de l'escompte ordinaire de 2 et 2%, offrait un escompte extraordinaire de 6%, moyennant l'engagement de ne pas vendre une seule autre cigarette que la sienne. C'est de cette restriction que se plaint le fabricant canadien. Chacun est maître du prix de sa marchandise ; il peut bien l'abaisser à un chiffre ruineux pour lui-même si cela lui plaît, mais M. Fortier prétend que sa rivale n'a pas le droit de faire de ce rabais un empêchement d'acheter ailleurs, de limiter ainsi le droit du client d'acheter de qui il lui plaît, et par suite de chercher à ruiner le commerce

## N. DION Jr.

BANQUIER

Ancien Gérant de la Banque Jacques-Cartier à St-Sauveur

COMPTABLE - ET - LIQUIDATEUR

S'occupe tout spécialement de

Collection

ainsi que de

Règlement d'affaires de faillites.

Agent circulateur de la Banque de Québec.

Bureau: 254 Rue St-Joseph, St-Roch

— BLOC PATOINE —

Téléphone 2031.

## POISSONS

Harongs Labrador,  
Harongs Cap Breton, Anticosti, etc.  
Morue verte et sèche,  
Saumon, Truite, Sardine, Flétan.

HUILE de morue,  
de loup-marin.

Exportateurs de

Beurre et Fromage

J. B. RENAUD & Cie

126 à 140 Rue St-Paul, QUÉBEC

Une bonne marchandise n'est toujours son prix et se vend aisément

La célèbre Poudre à Pâte

# Cook's Delight

Est de cette classe de marchandises.

Elle donne la plus entière satisfaction, et aux marchands et aux consommateurs.

Les ingrédients qui y entrent sont de première classe.

En vente chez tous les Epiciers de Gros.

.....NO 4 RUE BUADE.....

VICTOR LAFRANCE, Relieur

## RELIURE

de Commerce,  
de Comptabilité,  
de Publications littéraires

Spécialité de Reliures Artistiques

Prix convenables. Satisfaction assurée.

La

Somerset, P. Q.

## FONDERIE DE PLESSISVILLE

Conditions

Libérales

Catalogue et

Listes

d'escompte

envoyés

sur

demande.

Manufacturiers de...

Machines et Chaudières à vapeur,  
Turbines, Appareils de sciage mécanique,  
Machines à raboter et à embouvetter,  
Toutes espèces de machines pour  
moulins à scie et à farine,  
Machines, Outils et Fournitures à  
l'usage des Forgerons, Carrossiers  
et Menuisiers.

Trains, Ressorts, Soufflets, Roues,  
Cerceaux et Bois de Voitures.  
Instruments et Ustensiles de Peurrerie  
et de Fromagerie.

Pompes, Eviers, Poêles, Chaudrons, et  
articles de quincaillerie en général.

F. T. SAVOIE, Gérant.

d'un concurrent. Il prétend que c'est outrepasser la borne de la libre concurrence, et que l'article 520 du Code a précisément pour but de sauvegarder ce principe de droit commercial et social.

Cette cause soulève un très beau point de droit, et messieurs les avocats vont avoir beau fendre des cheveux. Le débat s'engage sur la vieille maxime qui dit que la liberté de l'homme se termine où commence le droit du voisin, et qui est un thème fécond. A première vue, si le procédé de la compagnie américaine est légitime, s'il est permis de donner des primes à la pratique à condition qu'elle n'achète de nul autre, c'est un moyen facile pour des millionnaires ayant de l'argent à perdre de tuer les concurrents moins coulés d'or qu'eux-mêmes. Nous avons hâte de voir par quels arguments l'American Company va tenter de justifier sa tentative de monopole.

Cet incident rappelle la lutte déloyale récemment faite par le "combine" du coton au fabricant Parks, de St-Jean N. B. La grande compagnie en a été quitte pour ses frais d'éloquence, car l'opinion publique s'est tournée contre elle. Il pourrait bien en être de même dans l'affaire Fortier vs The American Tobacco Co.

On dit que M. Fortier va intenter une action analogue à la Compagnie Américaine à Québec. Déjà, plusieurs débiteurs de tabac se sont retirés de ce "combine" d'un nouveau genre.

## LA SITUATION

### EN EUROPE

Du *Marché Français* du 9 décembre.

"Il a encore plu assez fort la nuit dernière, mais, dans la journée, le temps s'est complètement remis au beau et, en somme, la situation des récoltes tend plutôt à s'améliorer.

Sur nos marchés de l'intérieur, les affaires sont inactives et les prix sans grand changement, quoique généralement bien tenus.

A la Bourse de commerce de Paris, la tendance reste faible, tant par suite de la lourdeur de l'Amérique que du temps plus favorable aux récoltes; les farines et blés sont en baisse de 15 à 40 centimes suivant termes.

Hier, mardi, à New-York, les cours du blé ont encore reculé de 2 à 5 centimes par 100 kilos par suite de la lourdeur des marchés du continent.

Aujourd'hui à Londres, les blés sont calmes et peu actifs.

A Berlin le blé est lourd, en recul de 6 centimes; le seigle calme reste stationnaire.

Vienne est calme avec baisse de 13 centimes sur le blé et de 11 centimes sur le seigle.

Budapest accuse de la faiblesse sur le blé qui perd 15 centimes et une tendance calme en seigle en recul de 8 centimes."

### AU CANADA

Montréal, 21 déc. 1896.

**FARINES.**—Il n'y a aucun changement à signaler dans le marché des farines. Peu de demande, comme il est d'habitude à cette saison, et prix stationnaires.

Nous cotons ici en lots de char :

Patente d'hiver, le quart, \$4.75 à \$5.00.

Patente du printemps, le quart, \$5.20 à \$5.30. Straight Rollers, le quart, \$4.40 à \$4.50. Farines de Manitoba, premières marques, 0.00 à \$5.00. Algona et secondes marques, le quart, \$4.25 à \$4.50.

**FARINES D'AVOINE.**—Pas de changement non plus dans les farines d'avoine; la demande est très modérée et les prix sont assez faibles.

Nous cotons en petits lots : Standard, le quart, \$3.75 à \$3.80. Standard, la poche, \$1.80 à \$1.85. Granulée, le quart, \$3.85 à \$3.90. Granulée, la poche, \$1.85 à \$1.90. Routée, le quart, \$3.00 à \$3.75. Routée, la poche, \$1.75 à \$1.80.

**ISSUES DE BLÉ.**—Mouvement modéré à des prix stationnaires.

Nous cotons en lots de char :  
Son d'Ontario, la tonne, \$9.25 à \$9.50  
Son de Manitoba, sac compris, la tonne, \$10.50 à \$11. Gru, la tonne, \$11 à \$12, Moulée, la tonne, \$15 à \$18.

**GRAINS.**—Chicago a été un peu plus ferme samedi, en sympathie avec la réaction à la bourse de New York, le blé sur mai a clôturé à 79½. La situation des marchés étrangers n'a pas sensiblement varié. Dans le Haut-Canada, le blé d'Ontario se vend 80c blanc et roux. Le blé dur No 1 de Manitoba est offert à 94c à Toronto. Le sarrasin se vend 29c, l'orge et le trèfle sans changement, le pois et le seigle stationnaires. Le blé d'Inde vaut : nouveau, 25c, vieux, 27c.

Le mouvement des stocks en entrepôt à Montréal, la semaine dernière, donne le résultat suivant : Blé, augmentation, 200 minots, Maïs, diminution, 430 minots. Pois, augmentation, 10,436 minots. Avoine, augmentation, 23,583 minots. Orge, augmentation, 1,611 minots. Seigle, aug. 6,520 minots. Farines, aug. 5,539 quarts.

Le marché local est tranquille, et les prix sont stationnaires; mais quiconque est pressé de vendre, est forcé d'accepter des prix plus bas. On demande 25c pour l'avoine; mais il n'y a d'acheteurs qu'à 24c. Les pois se vendraient 49c si les acheteurs voulaient payer ce prix; leur idée ne dépasse guère 48c. Le sarrasin est offert à 35c, on n'en offre 24c. L'orge à moulée vaut de 30 à 32c.

**PRODUITS DE LA FERME.**—Le fromage est sans mouvement en gros sur notre marché; les fromagers de l'ouest, qui avaient tenu bon jusqu'ici, commencent à faiblir et des ventes se sont faites samedi à London aux prix de 9½ à 9¾ pour le fromage d'octobre, et de 8½ à 8¾ pour le fromage de novembre.

En beurres de burrerie, ici, la demande est indifférente; les commerçants paient de 17 à 17½ livré à Montréal en grosses timettes avec ½ de plus pour les petites timettes. Les exportateurs paient toujours de 18 à 18½ pour les beurres d'octobre.

Les œufs sont fermes à 15c pour les chaumés de Montréal, de 14 à 15c pour les œufs conservés en glacières et de 20 à 22c pour les œufs frais. Les œufs de l'ouest font de 12 à 14 suivant qualité.

## TROUVÉ

Rue St-Jean, un TROUSSEAU DE CLEFS. On pourra le récupérer à ce bureau, moyennant récompense.

## CHEVAL A VENDRE

Une BONNE JUMENT DE ROUTE, 4 ans, poil roux, cinquième noire. S'adresser à ce bureau.

# RÉCOLTE de 1896

Amandes de Tarragone en sacs.

Amandes sans Coquille en boîtes.

Noix de Grenoble en ballots.

Noix sans Coquille en boîtes.

Avoines de Sicile en sacs.

Noix Pecan en sacs.

## WHITEHEAD & TURNER

Epiceries en gros  
Rue Dalhousie, QUEBEC.



## Chemin de fer Intercolonial

Congé de Noel et du Jour de l'An.

Des billets d'excursion locaux avec retour seront émis par les agents de ce chemin de fer du 15 au 21 DECEMBRE 1896 jusqu'au 1er JANVIER 1897 inclusivement, à peu près au prix d'un billet simple de première classe, y compris de retour commençant pas plus tard que le 7 Janvier 1897.

Des billets d'excursion directe avec retour seront émis aux dates ci-dessus au prix d'un voyage en billet simple de première classe, voyage de retour commençant pas plus tard que le 7 Janvier 1897.

Les billets ne sont pas valables pour aller après le 1er Janvier 1897, et n'ont valeur que pour un voyage continu seulement, dans les deux directions.

D. POTTINGER,  
Gérant-général.

Bureau du chemin de fer,  
Moncton, N.-B. 7 décembre 1896.

## CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

SOUSSION POUR BOIS DE CONSTRUCTION. Etc

DES SOUSSIONS cahotées, adressées au sous-signé et portant à l'endroit les mots "Sous-soumission pour bois de construction, etc.", seront reçues jusqu'au MÉRREDI, le 6 Janvier 1897, pour la fourniture de tout ou partie du bois de construction mentionné dans la spécification qui s'en joint voir à toutes les stations d'enregistrement.

On devra se conformer à toutes les conditions de la spécification.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

D. POTTINGER,  
Gérant-général.

Bureau du chemin de fer,  
Moncton, N.-B.

## CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

SOUSSION POUR L'ENLEVEMENT D'UN ROCHER A LA RIVIERE-DU-LOUP

DES SOUSSIONS cahotées, adressées au sous-signé et portant à l'endroit les mots "Sous-soumission pour l'enlèvement d'un rocher" seront reçues jusqu'au JEUDI, le 31 décembre 1896, par l'enlèvement de tout ou partie d'un rocher à pic près de la station de la Rivière-du-Loup.

Les soumissions et formulaires de soumission ne seront pas reçus au bureau de l'ingénieur en chef, à Moncton, N.-B., et aux bureaux des chefs de station à la Rivière-du-Loup et Lévis.

On devra se conformer à toutes les conditions de la spécification.

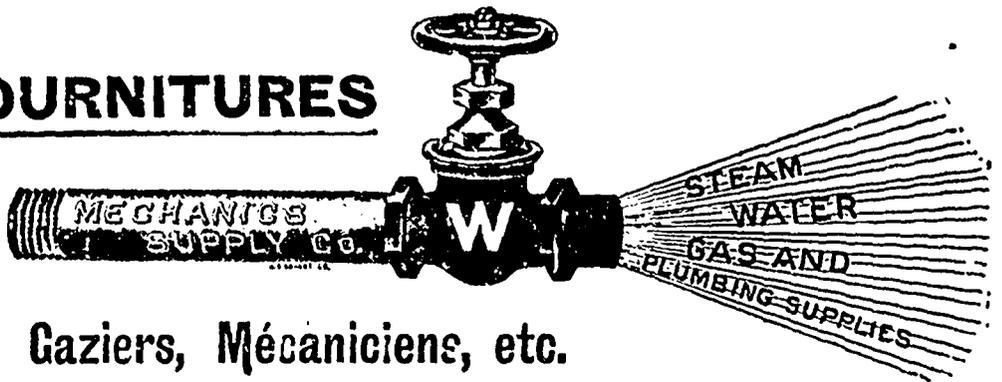
Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

D. POTTINGER,  
Gérant-général.

Bureau du chemin de fer,  
Moncton, N.-B.

**OUTILS** ET **FOURNITURES**

POUR



Plombiers, Gaziers, Mécaniciens, etc.

96 Rue St-Pierre, QUEBEC.

**Corticelli Silk Co Ltd.**

**MONTREAL**  
270 Rue St-Jacques

**WINNIPEG**  
280 Portage Avenue

**TORONTO**  
26 Wellington St. W.

**ST-JEAN**  
P. Q.

*Fabricants des*  
Soies lavantes  
**BRAINERD &  
ARMSTRONG,**  
Articles en toile,  
Dessus de Coussins,  
Tapis de table, etc.

Toute commande est promptement exécutée.

Nous n'opérons que sur les produits de nos manufactures.

Cinq grands moulins en pleine opération.

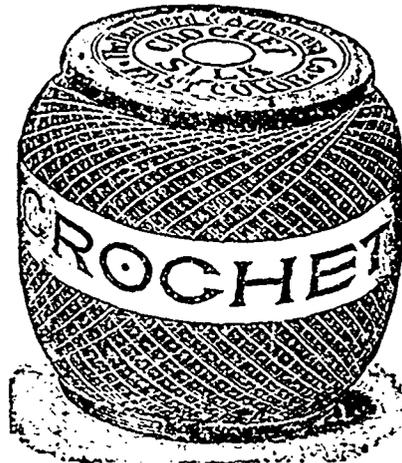
**VICTORIA KNITTING SILK**

14 Médailles d'or

A SES

**FILS DE SOIE**

Pour aiguille,  
Pour boutonnieres,  
Pour Machine à Coudre



De plus:

Médaille de bronze  
à Chicago.

**J. C. WRIGHT, Agent,**

113 Rue St-Pierre, Québec.

**A. G. PICARD** ★

Manufacturier de....

**BOITES** en... Carton

Nouvelle installation :

518-520 Rue St-VALLIER

M. Picard vient de transférer son industrie de la rue Arago à la rue St-Vallier, dans un local plus vaste.

Il pourra conséquemment doubler sa production

Spécialité: Boîtes pour bijoutiers Pharmaciens, etc.

**PARADIS & JOBIN**

COMPTABLES et LIQUIDATEURS

**S'occupent** de liquidation et de révision de livres, collection de dettes.

Se servent d'arbitres dans les causes de compromis entre débiteurs et créanciers.

Liquidation d'affaires de faillites. Agents pour la "NORTH AMERICA" compagnie d'assurance contre le feu

Bureau :

**44 Rue Dalhousie**

Bâtisse de la Compagnie du Richelieu. Téléphone 187.

LISEZ LE

**"RIDER AND DRIVER"**

Revue hebdomadaire illustrée traitant de civilisation et du cheval

Ce journal est consacré aux intérêts de tous ceux dont l'amusement est de monter à cheval et en voiture.

Il rend compte des faits et gestes des clubs de Coaching, Polo, Chasse-à-croquer et Promenade, ainsi que des écoles d'équitation. Il donne aussi succinctement toutes les nouvelles importantes des courses.

PRIX 10 cts, \$4 par an

915, BROADWAY, NEW-YORK

et dans toutes agences de journaux.

**GRANIT.**

**AGATE....**

Articles émaillés.



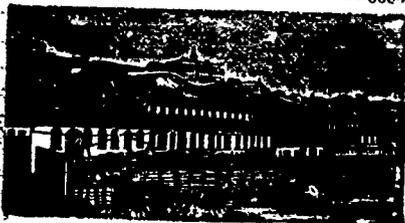
**DEUXIÈME GRAND LOT** de ces articles émaillés offert à messieurs les marchands par les sou-signés. Nous garantissons que nos prix sont de 30 à 40% plus bas que ceux de la manufacture. Une visite ou une commande par la maille vous convaincra que nos avancées sont réels.

Liste de prix expédiée sur commande.

**J. B. BEDARD & Frères**

44 et 46 Rue St-Pierre

**BEURRERIES ET FROMAGERIES**



**N**OUS AVONS des Bouilloires perfectionnées de tous les types et genres, tel que locomobile, portative, semi-portative, à fourneau rond et à fourno carré, moulin à café, etc., etc.

Pour les fromageries, nous manufacturons une bouilloire toute spéciale qui est la plus simple, la plus économique et la meilleure dans le marché, la boîte à fumée se trouve à faire partie de la plaque qui forme le corps de la bouilloire, ce qui évite tout courant d'air qui pourrait y pénétrer par les fissures (tel que c'était le cas lorsque nous rapportons les boîtes à la fumée soit en tôle ou en fonte), et qui gênait la "draft" ou tirage.

Elle est du meilleur acier estampé Dalzell et contient 23 tubes de 2 1/2 pouces sur toute la longueur, c'est-à-dire 4 pds. Elle a en plus 5 tirants sur toute la longueur de la chaudière, ce qui lui permet de soutenir une pression de 100 lbs, et toutefois il y a besoin, et est partout et est "testé" avant d'être livré à 150 lbs de pression d'eau froide.

Nous manufacturons cette bouilloire en quatre grandeurs—3 1/2 pds x 24" 0" x 24—3 1/2 pds x 26" 0" x 26".

En fait d'engins, les propriétaires des nombreuses beurrieres de cette province peuvent certifier ce que notre maison peut faire. Nous venons justement de terminer un nouvel engin qui va révolutionner le marché, car dans la solidité et l'espace, nous avons combiné la force.

Les dimensions de ces engins sont de 4 pieds de long par 15 1/2 pouces de largeur sur les coussinets; ils sont actifs par une valve à piston et se lubrifient automatiquement par un nouveau système qui assure un graissage sûr et continu et qui n'offre aucun danger en même temps que c'est une grande épargne sur le lubrifiant; la valve à piston assure une marche régulière à l'engin et de tous les systèmes est celle qui est la moins apte à se déranger. Étant automatique, elle ne peut varier et produit en conséquence une grande économie sur le brulage, ce qui est de nos jours une question assez sérieuse surtout pour une beurrierie.

L'engin est parfaitement balancé dans toutes ses parties et étant fait interchangeable, aucune partie en cas d'accident à la machine peut être fournie sous le plus court délai.

Le système de régulateur employé est le "Judson" qui est reconnu le meilleur et est de notre propre fabrication.

Les personnes suivantes ont en main de ces engins—A. A. Nicolle, de St-Simon—J. A. Camrand, Sherbrooke—La Beurrierie de St-Magloire—J. de L. Taché, Québec—A. Fraser, Fraser, ville—Beurrierie de St-Pamphile.

Nous aurons à l'Exposition un échantillon de ces engins et nous invitons gracieusement toutes les personnes à venir les visiter.

**CARRIER LAINE & CIE**  
LEVIS-P.Q.

**BOISSEAU & MARCOTTE**

IMPORTATEURS

Nous avons un assortiment complet de Jouets, Poupées, Albums et Boîtes de fantaisie, etc., etc., pour les Fêtes;

QUE NOUS VENDRONS A BON MARCHÉ

◀ No 13 Rue ST-ANTOINE, Basse-Ville ▶

Ancien poste de JOHN ROSS & Co.

**Nous avons**

L'assortiment le plus complet en librairie

**Nous invitons**

MM. les Marchands, Commissaires d'école et Instituteurs à correspondre avec nous avant de placer leurs commandes.

**J. A. LANGLAIS & FILS**

177 Rue St-Joseph et 10 Carré N.-D., Basse-Ville.

**INDICATEUR DES HOTELS**

Préparé expressément pour la "Semaine Commerciale"

**QUEBEC**

CHATEAU FRONTENAC—H. Journet, gérant  
HOTEL VICTORIA—Hauts-Ville, Québec  
CLARENDON—Mme Pelletier, propriétaire  
BLANCHARD—J. Cloutier propr.  
MOUNTAIN HILL—E. Dion propr.  
HOTEL QUEBEC—Déry & Cie, rue Desjardins

**MONTREAL**

ST-LAWRENCE HALL—H. Hogan propr.

**ST-JEAN N. B.**

DUFFERIN HOTEL—E. Levoil-Willis propr.

**SHERBROOKE P. Q.**

HOTEL CONTINENTAL—Camrand & Dupont. Pres de la gare du Grand-Trois.

**LEVIS**

HOTEL DU PEUPLE—T. Bernier propr.

**GASPE BASSIN**

HOTEL MORIN—I. Morin propr.

**BAIE DES HA! HA! (Bagnony)**

HOTEL M-LEAN—P. McLean propr.  
SPORT: Pêche à la truite et chasse au caribou.

**LYSTER STATION**

PENSION MARCEAU & FRÈRE—A la Jonction du G. T. R. et du L. & M.

**Baylis Manufact'g Co**

16 à 30 Rue Nazareth  
MONTREAL

**Vernis**

"Japans"  
Wood Fillers  
Blanc de Plomb  
Peintures  
&c., &c.

La plus considérable et la plus vieille établie des Manufactures de VERNIS au Canada.

**Pension pour l'hiver**

A PRIX TRÈS RÉDUITS

**A l'Hotel VICTORIA**

Inspection des chambres:

De 10 heures A.M. à 5 heures P.M.

**Magnifique Poste de Commerce**

**A LOUER**

Un des plus beaux postes d'affaires de St-Sauveur, rue St-Vallier, au centre du commerce, actuellement occupé par M. J. E. Trépaulet, marchand de nouveautés, et occupé pendant grand nombre d'années par M. P. E. Vennor, marchand. La bâtisse est des plus élégantes et le magasin est spacieux et très bien éclairé. Vaste cave très sèche, entrée de cour sur la rue en arrière. Logement privé au-dessus du magasin, très bien fini et pourvu de toutes les améliorations. Possession du tout au 1er mai 1907. Prix très modéré. S'adresser à

Mme Vve FÉLIX FORTIN,  
73, rue Bédard, St-Sauveur.

ou à CHS GRENIER, notaire,  
216, rue St-François, St-Roch.

## UNE LETTRE PRATIQUE

Comme nous partageons de tout point les vues énoncées dans la lettre suivante, nous nous faisons un plaisir de la publier sans exiger de signature. Il s'agit d'une question d'intérêt public.

Québec, 23 décembre 1896.

Monsieur le rédacteur,

Il y a quelques années, vous avez publié un article dans votre estimable journal *La Semaine Commerciale* démontrant les avantages qu'il y avait de former des syndicats ou compagnies pour exploiter une industrie dont les patrons ne possédaient pas le capital nécessaire à leur exploitation pour en retirer des bénéfices raisonnables. J'ai pensé souvent à cette idée que vous aviez lancée dans le temps et j'ai étudié ce qui se pratiquait dans les villes voisines, telles que Montréal et Toronto. A-t-on une industrie nouvelle à établir que de suite l'on obtient des lettres patentes, l'on forme une compagnie par actions et par ce moyen l'on obtient le capital nécessaire à son bon fonctionnement, et l'on se met de suite à l'œuvre. Combien il serait profitable pour notre ville d'en agir ainsi ! Cette semaine nous avons à enregistrer deux suspensions de paiements de deux de nos principales industries, l'une dans les bois manufacturés, l'autre dans la tannerie. Dans les deux cas, la suspension des paiements est due au manque de capital nécessaire pour faire réussir ces industries. Une m'a particulièrement frappé : il a été prouvé à l'assemblée de la maison Gourdeau que, dans deux années d'administration, les profits nets se sont élevés à \$23,000, vingt-trois mille dollars, en sus des intérêts élevés et onéreux payés tout le temps. Ce résultat est extraordinaire, car le capital faisait complètement défaut. Nous sommes à nous demander quels dividendes cette industrie aurait pu payer à ses actionnaires si elle avait été exploitée avec un capital de cent mille dollars. Il est certain que ces messieurs, en ayant à leur disposition le capital nécessaire à l'exploitation de cette grande tannerie, auraient été en position de payer à leurs actionnaires des dividendes de 10 ou 15 par cent, tout en faisant un fonds de réserve suffisant pour parer aux pertes futures.

Dans une entrevue que j'avais le même jour avec un grand tanneur de Toronto, M. J. S. Wickett, comme je lui faisais la remarque que ces profits suivant moi étaient extraordinaires pour les circonstances, il m'a dit qu'à part sa grande tannerie de Toronto, il était président en même temps de la Barrie Tanning Company, qui a un capital de \$25,000, vingt-cinq mille dollars. Je lui demandai s'il était satisfait des opérations de la compagnie et quels dividendes elle distribuait à ses actionnaires. — Eh bien, m'a-t-il, on ne parle pas de cela ; cependant, je puis vous dire que l'exploitation est si satisfaisante que nous gardons notre stock hors du marché. Il est possédé par quelques actionnaires, et nous ne voulons vendre à aucun prix, et je ne vendrais pas à trente par cent de prime.

Après de semblables affirmations, il est inutile de discuter les avantages qu'il y aurait à former une compagnie ou un syn-

dicat de ce genre à Québec. La tannerie Gourdeau employait une centaine d'hommes qui vont peut-être être obligés d'aller ailleurs pour gagner le pain de leurs familles, et une industrie qui avec le capital nécessaire ferait gagner le pain quotidien à ces ouvriers enrichirait en même temps nos capitalistes qui ont des capitaux dormant dans les banques d'épargne à des taux d'intérêt ridicules. L'ous'engoué à Québec à prendre des actions dans des mines d'or de la Colombie Anglaise, dont les résultats sont assez problématiques, et on laisse s'éteindre des industries qui seraient des mines d'or pour les actionnaires qui y risqueraient quelques cents dollars, assurant en même temps le progrès de la ville qui les possède.

La suspension de la maison Gourdeau est due aux obligations, prises envers plusieurs créanciers amis, de les payer en plein dans un compromis en 1894, ce dont ces messieurs se sont acquittés honorablement, mais en même temps les profits n'ont pu suffire à rencontrer toutes ces exigences. Cependant, ces messieurs ont offert à leur créanciers de les payer en plein s'ils veulent accorder du délai : chose à laquelle j'espère qu'on s'empressera d'accéder pour le plus grand bien de nos ouvriers, au commencement d'un hiver aussi rigoureux, en même temps que pour le commerce de notre ville. Mais je crois pour ma part, et comme créancier, qu'il vaudrait beaucoup mieux former une compagnie avec un capital de \$100,000 et exploiter cette grande tannerie sous la direction de ces messieurs, et je suis convaincu que les heureux possesseurs d'actions dans cette compagnie, d'ici à deux ans, ne voudraient pour aucune considération les revendre à moins d'une prime considérable.

Eh bien, messieurs les capitalistes, en avant ! Pour moi, je suis prêt à m'inscrire pour cinq mille dollars d'actions dans cette compagnie. Est-ce que je trouverai des imitateurs ?

o :

## VISITE INDUSTRIELLE

Répondons aux questions que se posent parfois les passants à la vue des grandes glaces qui décorent maintenant presque toutes les vitrines des magasins. Ces immenses feuilles de verre qu'on voit ici sont de fabrication anglaise ou belge ; dans quelques cas, la matière première vient de France, la fameuse Ile Ste Hélène fournit aussi un sable qui produit un excellent verre.

Nous avons à Québec une seule maison qui importe et garde en stock cette marchandise de luxe : Jos. Gauthier & Frère, à St-Roch. Ils en reçoivent justement une charge de wagon par le Pacifique vendredi dernier. Nous avons assisté à la délicate opération du déchargement. Le plate glass est transporté en emboîtages de 12 pi ds de longueur sur une largeur variant de 40 à 120 pouces ; ces boîtes pèsent de 4,000 à 4,500 lbs, et contiennent 16 plaques de verre de ½ pouce d'épaisseur chacune. Le déballage de cette encombrante marchandise est fait en un tour de main par les ouvriers habitués à la manipuler. A cause des précautions à prendre, le fret du verre de ces dimensions est très cher ; de Montréal à Québec

seulement, un char coûte près de \$50 de transport en sus du fret océanique.

C'est un grand avantage d'avoir ici un dépôt de ces grandes vitres. Autrefois, on les faisait venir une à une de Montréal, ce qui en rendait le prix très élevé, et il fallait attendre plusieurs jours. Aujourd'hui, MM. Jos. Gauthier & Frère se font fort de les fournir et ajuster à une heure d'avis. L'autre jour, à 4 heures de l'après-midi, un cinovet emporté fracassa l'une des grandes glaces de l'épicier A. J. Turcotte & Cie rue de la Couronne ; à 5 heures, le verre fracturé avait été remplacé par Jos. Gauthier & Frère.

Le verre de ½ pouce est vendu de toutes dimensions et de toutes formes, avec ou sans chanfrein. On l'emploie à une multitude d'objets, pour l'ébénisterie, le carrosserie, la décoration des maisons. Couvert d'un étamage spécial, on en fait des miroirs de luxe. On en voit en ce moment une collection superbe dans les grands magasins Jos. Gauthier & Frère, qui les offrent à un bon marché inouï à l'occasion des Fêtes. Les prix sont réduits de 30% d'ici au 31 décembre. Nous avons vu la des glaces très élégamment encadrées depuis \$6.75 en montant, qui se vendent le double il n'y a pas longtemps ; l'une marquée \$13, mesurant 5½ pieds par 4½, a particulièrement attiré notre attention. MM. Gauthier ont aussi un riche stock de glaces bizeautés avec encadrements à l'avenant, qui sont marquées à des prix sans précédent. Il y a là une mine de somptueux cadeaux de Noël et du Jour de l'An ; on a la chance de faire des largesses à bon marché.

MM. Gauthier ont sans contredit le plus fort stock de toute la ville en verre de toute épaisseur et de tout genre, depuis le plate glass jusqu'aux verres mousseline, ridé et de couleurs. C'est une de leurs principales spécialités. Nous remarquons au passage un outillage spécial pour décorer le verre ; on obtient, au moyen d'acides, des effets d'incrustation admirables et qui peuvent être utilisés pour lettrage d'enseignes de luxe, pour comptoirs de bar, etc.

L'installation toujours grandissante de Gauthier & Frères mérite une courte revue pendant que nous y sommes. Nous ne ferons que mentionner les tapisseries et papiers-tentures dont on sait que la maison garde un énorme stock, complet dans tous les genres. Deux grands magasins de façade, avec bureaux, et l'étage supérieur, sont encombrés de marchandises. En arrière sont les ateliers de peinture. Dans les caves, sont les blancs de plomb et couleurs ; nous y remarquons un énorme stock de blanc de plomb. MM. Gauthier en gardent de fortes réserves d'une année à l'autre, et l'on sait que les peintures, comme le vin, gagnent à vieillir. Le stock actuel est de 40,000 livres en plomb seul. Les patrons ont aussi l'agence exclusive pour un vert à jalousie d'une qualité extra-supérieure. Les huiles, vernis, térébenthines sont entreposés dans des hangars. Le récent achat de trois propriétés sur la rue St-François va permettre à MM. Gauthier de s'agrandir encore au printemps.

o:o:o:

## COLONNE DE L'ENTREPRENEUR

Pas un seul permis de construction n'a été enregistré à l'Hôtel de ville depuis notre dernier bulletin. C'est la mort-saison.

Parmi les projets sur la tapis, notons tout d'abord celui de W. A. Marsh & Co, qui, s'il faut en croire le *Shan- and Leather journal*, se propose de bâtir un grand prochainement. Nous savions déjà que cette maison avait fait l'acquisition d'un vaste terrain, et que M. H. Stavelly avait été chargé de préparer les plans d'une grande manufacture. Mais jusqu'à ces derniers temps, les rumours lancés par quelques journaux étaient prématurés.

De fait, les soumissions ont été demandées et reçues la semaine dernière; mais M. Marsh laisse encore l'affaire en suspens, disant attendre que la politique du gouvernement se soit dessinée avant de commencer les travaux.

La nouvelle manufacture sera bâtie sur un vaste terrain non loin de l'Hôpital de Marine. L'édifice principal, en briques, mesurera 299' x 44', et aura 5 étages, avec deux ascenseurs à l'intérieur et deux escaliers de service aux extrémités, dans des compartiments détachés du corps principal en cas d'incendie. Les commodités pour le personnel seront aussi installées dans des projections parfaitement ventilées. L'engin et les chaudières auront leurs pavillons détachés, avec grande cheminée de 80 pieds de hauteur.

M. Stavelly travaille aussi aux plans d'une annexe additionnelle d'environ 60' x 30' à 2 étages et soubassement à ajouter à l'aile que la Compagnie Electrique-Montmorency fait construire à côté de son établissement de la rue Prince-Edouard. La nouvelle annexe s'élèvera dans l'arrière-cour.

Un syndicat a fait des arrangements spéciaux avec le Club de la Garnison pour bâtir un grand pavillon destiné à un jeu fashionable tout nouveau; cela s'appellera le *Quebec Squash Court*. Le jeu de squash ressemble assez, dit-on, au racket; il se joue avec des billes demi-molles et demande une installation très élaborée. L'édifice sera construit en annexe détachée du club actuel; on y passera de plein pied de la salle de billard, par un chemin couvert. Il mesurera 56' x 25' et 25' de hauteur. Un grand "porch" à l'entrée conduira à la salle de jeu, qui sera flanquée sur un côté de galeries à deux étages pour vestiaire et vue sur la salle.

Le club aura ses chambres de bain et toilette, avec parquets et lambris en tuiles, dans l'immeuble du Club de la Garnison. M. Stavelly est chargé de préparer les plans de cette installation, qui coûtera environ \$3,500.

— On parle d'établir un système d'égouts de \$150,000 à Lachute, P. Q.

— L'entrepreneur A. Charlebois vient d'être chargé de construire un aqueduc de \$150,000 à Fraserville.

— Les contribuables de Cowanville ont voté un règlement autorisant un emprunt de \$2,000 pour un aqueduc.

— On a décidé d'établir un système d'aqueduc par gravitation à Springhill, N. E., au coût de \$100,000. 2,000 tonnes de fer tubulaire d'un diamètre de 10 à 14 pouces, vont être requises.

— M. F. Lapointe, architecte à Chicago, offre au nom d'un syndicat américain de bâtir une tour d'acier de 600 pieds de hauteur, et 268 pieds de bas, sur la Montagne de Montréal, si la ville donne un emplacement à cette fin.

— Les architectes, lors de leur dernière réunion à Montréal, ont assisté à une intéressante expérience à l'Université McGill. On a éprouvé en leur présence la force de tension des métaux. Il a été démontré qu'il faut une traction de 44 tonnes pour rompre une tige de fer d'un pouce de diamètre.

— Le sous-comité municipal chargé d'étudier la question de l'emplacement de la future église du Palais a décidé que le voisinage de l'hôpital civique, de l'étuve de désinfection et du parc des bestiaux n'est pas convenable pour cet objet et qu'en conséquence la ville ne devrait pas donner le terrain demandé par Mgr Bégin pour y construire une église.

— Jos. Gauthier & Frère viennent de terminer la décoration du vestibule du Bureau de poste central. Ils sont chargés de peindre le nouveau plafond qui va être installé dans le Dri Shed.

— L'architecte David Ouellet prépare des plans pour l'agrandissement de l'église de Cedar Hall, (Métapédia).

— On vient de terminer, à Toronto, la construction d'un édifice de dix étages, et l'on parle d'un élever un de quatorze étages sur l'emplacement du St Lawrence Hall, à Montréal.

— Les dernières nouveautés en matière de construction sont le marbre artificiel, la brique de sable et l'application de la pulpe de bois à la confection des parquets.

On fait une belle imitation de marbre avec le gypse. La brique de sable se fabrique maintenant en Californie. On emploie à cette fin la pierre pulvérisée, dont les éléments sont le sable, l'argile, etc. Les avantages réclamés par le nouveau produit sont une grande épargne de temps, la fabrication ne prenant que dix heures, une épargne de combustible, une moindre déperdition par combustion, et une réduction des deux cinquièmes dans le coût de revient. Un Allemand de Chemnitz a inventé le papyrolithe, une composition de pulpe de papier pulvérisée, laquelle, délayée dans l'eau, s'étend comme le mortier sur un fond de ciment, pierre ou bois, et est ensuite nivelée et colorée de manière à donner l'illusion d'un parquet de moquette.

— Les entrepreneurs Emile Côté pour la maçonnerie, et DeVarennes pour la menuiserie, viennent d'être chargés de construire une maison de 48 pieds carrés à deux étages, pour résidence privée sur le chemin Ste-Foy, près de la Barrière.

### LE MAÎTRE-AUTEL DE BIENVILLE

Nous avons vu, chez Jos. Gauthier & Frère, le maître autel construit par l'entrepreneur Jos. Gosselin pour l'église de Bienville. Les décorateurs y mettaient la dernière main avant de l'installer pour Noël. C'est un joli morceau d'ordre corinthien, de 20 pieds de hauteur. Les colonnettes, coupées et gradins de l'autel sont décorés en or bruni et mat. L'opération est intéressante à suivre; on obtient l'effet mat à la brosse, et le pol-brillant au moyen du brunissoir en pierre d'agate.

Les caissons cintrés du tombeau sont imités en marbres variés: vert antique, brèche coralline, jaune de Sienna doré, et toscan. Cette diversité de marbres est très variée dans les églises d'Italie. La table de l'autel est décorée en marbre Napoléon, et les supports en marbre Fontaine, les colonnettes en onyx rosé, et la corniche en vert de mer. Une colonne plus forte en or bruni et mat complète cette décoration.

### NOUVELLES DE CHICOUTIMI

Le *Progrès du Saguenay* nous apporte le nouveau. Le projet de moulin à pulpe dont nous parlions récemment se dessine nettement.

La Compagnie de Pulpe a acheté l'immense hangar en madrier sur le plat situé sur les propriétés de M. l'abbé Roberge, à la Rivière du Moulin. Des ouvriers commenceront lundi à démolir cette construction d'où l'on tirera une couple de milliers de madriers de pin et beaucoup de bois de charpente. Tout cela sera transporté d'ici à quinze jours aux chutes et servira à construire les dalles et la manufacture dont la longueur dépassera cent pieds sur quarante de largeur. Les dalles auront 16 pieds de largeur, 12 pieds de profondeur et un niveau de 52 pieds. On tend à produire 1500 forces de chevaux.

La manufacture sera lambrissée en brique et usée sur fondations en pierre; tout le plancher du soubassement sur lequel on installera les plus fortes turbines, sera en béton de pierre et ciment. Les pièces de mécanisme seront les plus perfectionnées du jour et produiront 8 tonnes de pulpe de plus que la manufacture de Windsor Mille et cinq tonnes seulement de moins que la grande manufacture de Grand-Mère. La production quotidienne sera de 20 tonnes, soit 8 chus par semaine. Cinquante hommes au moins trouveront de l'ouvrage à l'année à la manufacture, qui sera en opération nuit et jour.

La Compagnie de Pulpe vient de décider l'achat d'une partie des terrains vendus l'an dernier par M. Alex. Blair. En outre les propriétaires des terrains vont faire ouvrir une rue entre la manufacture et une grande lisière de terrains qui sera divisée en emplacements dans quelques jours par M. l'arpenteur Maltais. La Compagnie a l'intention de faire des arrangements avec ses employés pour qu'ils s'établissent sur les lieux mêmes le plus avantageusement et le plus tôt possible.

Tous les arrangements sont faits avec la Compagnie du chemin de fer, qui va construire une voie d'évitement jusqu'à la porte même de la manufacture afin d'y décharger le bois de pulpe et charger la pulpe manufacturée. Il est probable qu'une partie du bois sera fuire sur la voie ferrée de Chicoutimi, à St-Géon. Quelques centaines de cordes de bois seront faites à St-Alexis.

— On fait de gros chantiers de bois de fuseaux à Charlevoix. M.M. Simon Clouon et Pitre Maltais ont obtenu d'importants contrats.

À St-Alexis, il ne se fait pas de bois de fuseaux cette année. M.M. Petit et François Gauthier n'ayant pas de contrat. En revanche, M. Jules Gauthier fait couper quantité de bois de pulpe.

EN PASSANT

A Sherbrooke, où nous sommes allés ces jours-ci, les affaires sont assez tranquilles; comme ici, la neige faisait défaut, et les communications de campagne étaient difficiles.

La construction du trainway électrique dès le petit printemps est chose assurée. Le tracé embrasse la Haute et Basse-ville, et le chemin de Lennoxville. Dans cette dernière direction, il y a du champ pour l'extension de la ville, et c'est par là qu'elle devra s'agrandir.

La compagnie de l'Électricité prendra la force hydraulique à Brompton Falls, à quelques milles de la ville. La British American Land Co. demandait trop cher pour ses concessions de la rivière Magog.

Une observation à ce sujet. Un seul homme peut souvent faire beaucoup de bien ou beaucoup de mal à une localité. A Sherbrooke, on se plaint de l'âpreté au gain de la B. A. Land Co., dont M. McKenzie est le président dirigeant. Cette compagnie est un monopole, et on l'accuse d'en abuser. On nous rappelle que dans une circonstance Sherbrooke aurait eu les usines de la puissante compagnie Singer, sans la cupidité de la compagnie des terres, qui refusa \$35,000 pour un de ses pouvoirs d'eau, exigeant \$45,000 pour une concession à bail.

A propos de service électrique, constatons que Sherbrooke n'a guère à envier à Québec sous le rapport des accidents de terrain. L'une de ses rues, celle qui descend de la cathédrale à la rue Wellington, rappelle assez exactement notre côte Lamontagne.

Quels progrès considérables se sont accomplis dans le pays traversé par le Québec Central! Depuis une dizaine d'années, cette région s'est complètement métamorphosée. On constate une augmentation énorme dans le volume des matières postales, qui est un des surs indices de l'accroissement des affaires. De grands villages, Thetford, East Angus, Garthby, etc., y ont poussé pour ainsi dire à vue d'œil, par suite de la facilité des communications.

On prétend avoir découvert un riche gisement d'or à Ashbestos, près de Danville, et une compagnie s'apprête à l'exploiter sur une grande échelle. La rivière Nicolet offre en cet endroit des pouvoirs d'eau considérables. Tanguay & Lemieux y ont une scierie; ils en ont une autre à Weedon.

ACTES OFFICIELS

NOMINATIONS FÉDÉRALES :

Joseph Édouard Bédard, C. R., Québec, commissaire en vertu du chapitre 114 (S. R. C.) chargé de faire une enquête et une investigation concernant une accusation de conduite frauduleuse portée contre Émile Dulé, entrepreneur de fourniture de bois au chemin de fer Intercolonial.

John Andrew Forin, de Rossland, avocat, juge de la cour de comté de Kootenay.

Timothy Burke, de St-Jean, inspecteur du district du revenu de l'intérieur : commissaire chargé de faire prêter et d'administrer le serment aux employés du revenu de l'intérieur (service extérieur).

Hugh O'Leary, de Lindsay, Ont., commissaire en vertu du chapitre 115 (S. R. C.) chargé de faire une enquête et une investigation concernant certaines accusations portées contre Duncan J. McPhee, agent des sauvages à la réserve Rama, Ont.

L'honorable Abner Reid McClellan, de Riverside, lieutenant gouverneur du Nouveau-Brunswick, au lieu de John Fraser, décédé.

La Wellington Silver Mining Co., de Colombie Anglaise, demande ses lettres patentes à Ottawa. Capital \$300,000; siège des affaires à Ottawa.

Parmi les enregistrements de droit d'auteur à Ottawa, nous remarquons l'inscription suivante :

8879. "Almanach pour Tous, pour l'année 1897." Joseph Brauchamp, Québec, Qué., 9 décembre 1896.

Les examens semi-annuels d'architecture sont fixés aux 28 et 29 janvier prochain. Les architectes ont demandé aux l'autorité municipale l'usage d'une salle dans l'Hôtel-de-Ville.

M. C. F. Langlois, démissionnaire de la charge d'imprimeur de la Reine à Québec, est remplacé par MM. Léger Brousseau et Charles Pageau.

La Compagnie Richelieu & Ontario annonce pour le 28 janvier sa vente annuelle d'objets non réclamés par l'autre mise de Benning & Barsalou, à Montréal.

Aspirants inscrits pour les prochaines examens du Barreau :

Section de Trois-Rivières. — Pour la pratique : Adolphe Desilets, Trois-Rivières; Alfred Marchildon, Saint-Pierre les Brequets.

Section de Saint-François. — Pour la pratique : Henry James Duffett, Sherbrooke. Pour l'étude : Robert John Newton, Richmond; Louis Arthur Gendron, Sherbrooke; Jean Charles St Pierre, Stanstead Plain.

Section de Québec. — Pour la pratique : Julien Chatbot, Lévis; Henri Romuald Fiset, Rimouski; Jules Frenette, Malbaie; Rodolphe Guay, Québec; James E. Mill, New-Carlisle; Charles Smith, Québec; Ernest Vézina, Saint-Joseph, Beauce. Pour l'étude : Aimé A.G. Dion, Rimouski; Ferdinand Omer Drouin, Québec; François Dufour, St-Philippe de Néri; Joseph Eugène Roy, Lévis.

FINANCES

	1896.	1896.	1895.
	17 Déc.	10 Déc.	19 Déc.
Montréal.....	\$11,940,325	\$12,328,670	\$11,965,976
Port-au-Prince.....	7,274,926	8,426,630	7,633,771
Halifax.....	1,18,481	1,02,017	1,400,37
Winnipeg.....	1,16,888	1,02,034	1,433,108
Hamilton.....	65,017	78,031	773,570
St-Jean.....	519,951	532,593	
Total.....	\$23,381,311	\$25,535,045	\$23,204,410

**POITRAS & Cie.** COURTIERS MARCHANDS A COMMISSION

STOCKS de NEW-YORK achetés et vendus sur marge, aussi CRAINS sur le marché de CHICAGO par lots de cinq mille (5000) minots ou plus achetés ou vendus sur MARGE de 2 à 5 centins par minot, notre commission 1/4 de centin par minot y compris les achats et ventes, aussi LARD par lots de 250 Quarts ou plus, SAINDOUX par lots de 250 Tierces (86,000) lbs. Commission 2 1/2c par 100 lbs. PROMPT règlement de toutes TRANSACTIONS. Nous pouvons renseigner nos clients sur les prix courants à toute heure du jour. Pour plus de renseignements écrivez ou venez à nos bureaux.

**POITRAS & Cie,** Téléphone No 3, People's Chambers, 125 Rue St-Pierre, QUÉBEC. FARINES de toutes qualités en Poches ou Quarts; aussi FOIN, CRAINS de toutes sortes vendus par quantité d'au moins UN CHAR, au plus bas prix du marché. Conditions COMPTANT à l'arrivée du char à destination.

EN RECEPTION

M. J. E. GAGNON, Horloger et Opticien, regit actuellement un grand choix de Montres en or et en argent, Juncs, Bagues, Alliances, Poire d'oreilles, Épinettes, Armandes, Chaînes pour Dames, un beau choix de Bijoux pour cadeaux, le plus grand choix d'Horloges qu'il y a à Québec.

SPECIALITE : Grand choix de Lunettes NOUVEAU STOCK D'ARGENTERIES POUR LES FETES DERNIERES NOUVEAUTÉS

En visitant le magasin de J. E. GAGNON, Horloger et Opticien, 289, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, VOUS SAUVEREZ 30 A 40 POUR CENT VISITE SOLICITEE.

# FAGUY, LEPINAY & FRERE D. RATTRAY & SON

262, Rue et Faubourg St-Jean  
Grand détail en **Nouveautés de tous genres**

Toujours en stock, assortiment complet en  
Etoffes a robes, Lainages et Cotton-  
nades, Valises, Fournitures de  
maisons, Tapis, Prolarts, Raux,  
Ccuchettes en fer et mateli. Etc.

**POUR MESSIEURS:**  
Grand stock de  
**TWEEDS, SEGES ET  
DRAPS, et CHAPEAUX** feu-  
tre printemps et été.

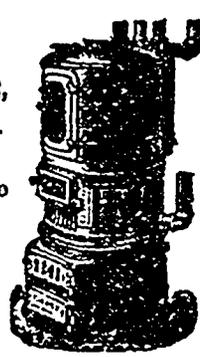
L'attention des familles est respectueusement sollicitée.

**ENTREPOSEURS ET MARCHANDS GENERAUX**  
Representant J. L. Watt & Scott, Montreal et  
Toronto, fruits sechés de Méditerranée  
Agents pour  
J. & J. Colman, Londres, Angl., Moutarde,  
Tromor & Co; W C. Bevan & Co; Juan  
Merle; Wm. Rogers & Co, Valence, Rai-  
sins, etc., etc.  
Porter Bros & Co, California, Raisins etc.  
Dom Schinas, Paris (Grèce), Coriambes  
F. Baker & Co, Messine, Avoines  
Macandrews & Co, Tarragona, Amandes.  
VanHouten & Son, Weesp, (Hollan.) Cacao  
F. W. Fearman, Hamilton, Ont., Arbour Packing Co,  
Kau-as City, E. U.  
Lard & saindoux. Viandes en conserve  
Nelson, Morris & Co, Australan Meat Co,  
Chicago, E.U., Londres, Angl., Ex.  
Lard et bouff. de viande "Ramorale"  
Etc., Etc., Etc.,

Fondé en 1876 Téléphone 2224

## CHS. VEZINA

PLUMBIER,  
FERBLANTIER,  
... CAZIER ET FUMISTE ...



Appareils de  
Plomberie les plus  
modernes et hygiéniques  
...INSTALLATION DE...  
Sonnettes Electriques  
.....ET.....  
Mecaniques

Spécialité pour le posage  
d'Appareils de Chauffage  
A Air chaud,  
A la vapeur,  
A Eau Chaude  
Et particulièrement pour Eglises,  
Presbytères et Communautés  
Ateliers: 124 Rue du Roi

**117, 119 ET 121 RUE DU PONT, ST-ROCH QUEBEC.**

## Poissons

**Morue** No 1 et No 2  
**Hareng** Labrador No 1 et No 2  
Aussi: **SAUMON ET ANGUILE**  
on réception chez  
**D. E. Drolet**  
50-52 Rue Dalhousie.

### Lecture pour les dames

#### MODES D'HIVER

Le costume marin reste en faveur pour les tout petits garçons. Le pantalon d'ordonnance, ample autour du pied, est toujours considéré très fashionable. Fait en blanc, avec tunique bleu foncé et large col marin, il forme un costume tout à fait pittoresque pour petits garçons sortant de robe.

Pour petites filles de 2 à 6 ans, on recommande la robe Mother Hubbard, avec larges collets de formes variées, très garnie. Passé cet âge, elles peuvent porter jupe et corsage avec chemisettes, revers etc.

Le paletot long, ajusté en arrière et droit en avant, sera porté cet hiver. De fait, les redingotes de toutes sortes sont en vogue, et l'ajustement est laissé au goût de chacun.

Le velours est très à la mode, et figure de toutes manières et de toutes couleurs. Les costumes de velours pâle se voient dans les plus riches garde-robes d'hiver. Le rose pâle, le bleu, le mauve, le paille et le gris composent une multitude de toilettes élaborées pour diners et soirées, avec les plus dispendieuses parures.

La fourrure figure partout; c'est la garniture par excellence des vêtements de sortie, des manteaux, des toilettes d'intérieur et de réception mêmes. On l'entre-mêle à la gaze, aux dentelles et aux fleurs, sans compter le ruban auquel elle a toujours été plus ou moins associée. La

mode vise à l'effet par le temps qui court, et le recherche coûte que coûte, à tort ou à raison.

#### LES ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

1er, noces de coton; 2e, papier; 3e, cuir; 4e, livre; 5e, bois; 6e, grenat; 7e, topaze; 10e, fer-blanc; 12e, soie et toile fine; 15e, cristal; 20, porcelaine; 25e, argent; 30e, perles; 35e, saphir; 40e, rubis; 50e, or; 75e, diamants.

#### L'OIGNON POUR LE TEINT

Un savant allemand prétend que, si les femmes mangeaient des oignons, elles calmeraient leurs nerfs et en même temps embelliraient leur teint. Quant à l'inconvénient qui en résulte, il s'empresse de dire qu'une branche de persil trempée dans le vinaigre et prise immédiatement après l'oignon suffit pour supprimer toute trace désagréable et purifier l'haleine.

#### LA COQUELUCHE

Tout porte à croire que la coqueluche est un catarrhe particulier des voies respiratoires engendré par un parasite encore inconnu qui irrite violemment l'arrière-gorge et provoque une quinte de toux caractéristique. Cette conception autorise à chercher un traitement spécifique de la coqueluche. Bien que ce traitement n'ait pas été trouvé, nous ne sommes pas désarmés, la médication des symptômes est moins brillante qu'une médication spécifique, mais elle est d'une réelle efficacité quand elle est bien dirigée. Elle doit: 1° prévenir l'infection secondaire

des bronches, 2° diminuer l'intensité et le nombre de quintes de toux.

L'infection bronchique peut avoir pour origine la contagion ou l'auto-infection. La contagion est prévenue par l'isolement individuel, l'auto-infection par l'anti-espèce des voies respiratoires (nez, bouche, etc., gargarismes ou badigeonnages).

Contre les quintes de toux on a vanté de nombreux produits: antipyrine, belladone, chloral, bromoforme. On a surtout préconisé le bromoforme ce produit est supérieur à la belladone et à l'antipyrine. Il s'administre sous la forme suivante:

Bromoforme.....	40 gouttes.
Huile d'amandes douces..	20 gr.
Gomme arabique.....	2 —
Eau de laurier-cerise....	4 —
Eau distillée.....	120 —

Pour les enfants de 5 à 10 ans, 20 gouttes de ce produit en 3 fois.

Au-dessous de 7 mois la dose varie de 3 à 6 gouttes.

Souvent, pendant les deux ou trois premiers jours, il semble se produire une aggravation, mais à partir du troisième ou quatrième jour, le nombre et l'intensité des quintes diminuent, les vomissements disparaissent, la période spasmodique est vaincue par la médication. Il faut augmenter les doses jusqu'à ce que les quintes diminuent. La médication doit être employée le plus près possible du début de la maladie.

Quelques petits malades ne supportent pas le bromoforme. En cas d'intolérance, ce qui se traduit par de la somnolence, du délire et des hallucinations, il faut cesser

le traitement par ce médicament et avoir recours aux produits ordinaires : antipyrine, belladone, etc.

PETITS POTS DE CRÈME

Faire bouillir un demi litre de lait avec 6 morceaux de sucre, un peu de vanille, casser 2 œufs entiers dans un bol, battre fortement et tournez très vite en versant le lait bouillant, puis mettez le mélange dans les petits pots à cet usage et faites cuire dans le feu de votre fourneau de 10 à 20 minutes. Très léger pour les estomacs délicats.

o:~o:~o:~o:~o

O. GIGNAC & FILS

Comme nous l'avons déjà dit, cette maison a réuni ses créanciers pour leur soumettre un état de ses affaires. Voici son bilan :

ACTIF

Bâtisses, machines, outillage et ameublement	\$12,500
Roulant	750
Stock de bois	29,850
Dettes de livres, honnes (net)	1,019.54
" " douteuses	3,857.70
Billets recevable en main	63.38
	<hr/>
	\$44,182.78

PASSIF

Privilegié :	
Société de Placements	\$ 8,000.00
Banque Nationale	5,000.00
A. A. Dechêne	1,759.44
H. H. Sharples	1,161.70
Taxes, Cité de Québec	1,388.00

Salaires	600.00
Rente de terrain	240.00
Taxe du gouvernement	200.00
	<hr/>
	18,349.14
Non privilégié :	
Billets payables	17,360.76
Comptes courants	3,895.80
Billets recevables considérés douteux	2,068.92
	<hr/>
	\$41,674.62
Actif	\$44,182.78
Passif	41,674.62
	<hr/>
Surplus	\$2,508.16

De consentement mutuel, M. Rattray a été délégué pour reviser cet état et l'a trouvé conforme.

Les embarras de O. Gignac & Fils sont dûs à la stagnation des affaires et particulièrement de la construction depuis quelques années.

Quand M. Gignac a agrandi son établissement et l'a mis sur l'excellent pied où il se trouve aujourd'hui, les affaires étaient bonnes et la perspective excellente. Malheureusement, les choses ont tourné autrement, et M. Gignac s'est trouvé avec un stock considérable.

Il serait malheureux qu'un aussi bel établissement tombât en ruine. Il employait jusqu'à 130 ouvriers dans les périodes d'activité. Aussi le sentiment général est-il favorable à M. Gignac, et l'on espère qu'il fera des arrangements satisfaisants avec ses créanciers et n'aura pas à faire cession.

Le bilan démontre un léger surplus : malheureusement, le plus fait de l'actif

consiste en stock qu'il est impossible de réaliser à brève échéance sans sacrifice. Vu le fort montant des créances garanties, \$18,319 sur \$41,674, M. Gignac croit ne pouvoir raisonnablement offrir plus de 25c. dans la piastre comptant sur le passif non privilégié. Nous espérons que les créanciers en arriveront à un compromis satisfaisant pour les uns et les autres, plutôt que d'amener une liquidation forcée.

o:~o:~o:~o:~o

LES CAPRICES DE L'ASSURANCE

On voit du nouveau tous les jours. Vous êtes propriétaire, et comme tel responsable des accidents qui peuvent être causés par le mauvais état de votre toit ou par quelque glacon tombé de votre toit. Moyennant un honoraire de \$2 par année, une compagnie d'assurance spéciale vous tient indemne de tout dommage.

x

Il y a même une assurance contre les pertes par endossement ou cautionnement, moyennant un tas de conditions, naturellement, pour prévenir toute possibilité de collusion entre le prometteur et l'endosseur.

x

Mais voici quelque chose de plus sérieux. *Qui non proficit, deficit*; traduction libérale : qui n'en profite pas commet une sottise. Telle est la devise; voici l'objet. La Société de l'Exposition de Paris de l'Amérique du Nord, fondée à Boston, s'engage à nous fournir les moyens d'aller à l'Exposition de 1900. Elle réserve à l'avance 10,000 billets de passage transatlantique à des prix spéciaux pour 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> classe, et vous pourrez les retenir moyennant une contribution mensuelle et un honoraire d'inscription de \$10 ou \$5 suivant le cas. Le prix du passage est, par supposition, de \$125, vous versez \$5 d'inscription, reste \$120. Cette somme est répartie sur le nombre de mois qui vous séparent de 1900. Disons 40 mois; c'est donc une contribution mensuelle de \$3, ni plus ni moins, que vous avez à verser. Si vous mourez ou vous désistez dans l'intervalle, votre mise de fonds est remboursée par la banque où vous l'avez déposée, avec intérêt si elle en accorde.

M. L. N. Carrier, avocat, est agent de cette société pour le district de Québec.

o:~o:~o:~o:~o

LA "SUN FIRE INSURANCE CO"

Cette compagnie est l'une des quatre grandes institutions anglaises du genre. Nous voyons par le dernier rapport du surintendant des assurances à Ottawa qu'elle a un surplus d'actif sur le passif de \$1,315,617, son actif étant de \$2,067,995 et son passif de \$722,378.

Dans le comté de Londres, où elle a pris naissance, elle avait en 1894 des assurances au montant de \$433,563,885, ce qui était plus que le chiffre d'affaires des dix neuf autres compagnies anglaises faisant affaires au Canada. Ajoutons que la "Sun Fire" a de longs états de services; elle existe en Angleterre depuis 1710. Près de deux siècles : c'est un bel âge.

La "Sun Fire" est représentée à Québec, par M.M. Giroux & Côté, 64, rue St-Pierre.

Téléphones: Rue St Jean No 1 . . . . . Rue de la Fabrique No 376



**Wm McWILLIAM**  
CONFISEUR PRATIQUE  
136-138 Rue St-Jean

Fait des Pâtes aux Huîtres avec des huîtres dedans.  
Des Bons Chocolats avec du vrai Chocolat et du sucre dedans.

N'employez pas d'autres pâtes au chocolat que la marque "Golden".  
Importe les plus fines Confiteries et fait sur commande tout ce dont la pratique a besoin.

W M McWILLIAM

23 décembre 1896.

Grande Vente à Réduction

CHEZ

TELESPHORE VEILLEUX

188-189 1/2 Rue St-Joseph

COIN DE LA RUE DE L'EGLISE

Assortiment complet de Chaussures

EN TOUS GENRES

SPECIALITÉ: Chaussures pour patin à roulette, tous genres et couleurs, pour messieurs, dames, garçons, etc.

Les cœurs VEILLEUX & LANGLAIS a été de concert de consentement mutuel, et le stock doit être vendu sur le champ pour faire place aux marchandises d'hiver.

Venez de suite et profitez de l'aubaine.

Le Anchor Weakness Cure guérit les femmes malades et les rend fortes

Capital \$250,000 - - - Dépt au Gouvernement \$25,000

**TARIF INDEPENDANT**

**St - Lawrence Fire Insurance Company**

Siège Principal : MONTREAL

Président : J. GUSTAVE LAVIOLETTE  
Gérant : F. GAUTHIER

Vice-Président : A. S. HAMELIN  
(Vice-Prés. Banc. Jacq. Cartier)

Cette Compagnie émane des polices pour trois ans (au prix de deux années), sur toute bâtisse quel qu'en soit le genre d'occupation.

**Belleau & Belleau** Agents Généraux.

93, Rue St-Pierre, QUEBEC.

TELEPHONE 772.

**Charles E. Roy**

MARCHAND ET IMPORTATEUR DE CUIRS  
413,415,417 RUE ST.VALLIER, ST.ROCH  
QUEBEC

SPÉCIALITÉ:—Cuir à semelle Spanish, Eagle Penetanz, Bravebridge, Slaughter, Cuir Rouge, Cuir à Harnais, Veau Français S. U. Lyon, Bais & Fils, et M. M. et D. Kid Élastique.

— AUSSI —  
Jobber en chaussures.  
Un assortiment d'Empelgnes importées et toutes espèces de Fouritures pour chaussures.  
CORRESPONDANCE SOLICITATEUR

Maison de confiance - - - En gros et détail.  
FONDÉE EN 1875.

**E. ROUMILHAC**

IMPORTATEUR DE  
Vins et Liqueurs, Conserves  
Alimentaires, Denrées Coloniales  
57-59 Rue St-Jean, Haute-Ville, QUEBEC  
SPÉCIALITÉ :  
VINS DE BORDEAUX \$2 la doz.  
et de BOURCOGNE \$3.50.  
à l'usage des familles.

**ON DEMANDE UN AGENT**

POUR LA VENTE DU  
**SEAU A INCENDIE**  
A COMPARTIMENT CHIMIQUE MARTIN  
Pour les Edifices Publics, Églises, Manufactures, Écoles, etc., etc.  
S'adresser par lettre à  
**A. P. LAURENT,**  
18, rue St-James, Basse-Ville, Québec

**LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE SCULPTURE**

Distribution tous les MERCREDIS de 2750 lots, variant de \$1.00 à \$1500.  
PRIX DU BILLET - - - 10 CTS  
**HAMEL, GERMAIN & VERRET**  
Agents généraux,  
133 Rue St-Joseph, Québec.

**TRAVERSE DE QUEBEC ET LEVIS**

DEPARTS  
DES BATEAUX PASSÉS (le dimanche excepté) la nuit et le temps le permettant.  
DE QUÉBEC. DE LEVIS.  
Pour le GRAND-TRONC

P.M.	A.M.
12.00 Eclair Express pour l'Ouest	8.00 Malles de l'Ouest
5.00 Malles pr. l'Ouest	P.M. 2.30 Eclair Express de l'Ouest
Pour L'INTERCOLONIAL.	
A.M.	A.M.
7.00 Malles pour Campbellton	7.00 Mixto de Rivière du Loup.
7.30 Accom. via Chaudière pour R. du L.	11.30 Malles de Campbellton.
P. M. 2.00 Malles pr. Halifax	P.M.
4.30 Accommodation pour R. du L.	12.30 Malles de Halifax
Pour le QUEBEC CENTRAL.	
A.M. 7.30 Mixto pr. Beauco	A.M. 8.30 Accommod.
P.M. 1.30 Express pr. Sherb. Accommodation	P.M. 2.00 Express de Sherb. Mixto de St-Frs. et Beauco jouct.



On recevra à ce bureau jusqu'à J1 UDI le 31 DECEMBRE, des Soumissions cachetées, adressées au sous-secrétaire et portant la signature "Sous-mission pour Chaudières Tubulaires destinées à la Bâtisse d'Est" pour les divers travaux nécessaires à la construction et à l'installation de trois chaudières tubulaires dans le dit édifice.

On pourra voir les dessins et le devis au département des Travaux Publics, à partir de vendredi 11 décembre. On ne prendra en considération que les soumissions faites sur les imprimés fournis, et signées de la main des concurrents.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque recevable égal à cinq pour cent de son montant et payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera considéré et l'adjudicataire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il n'exécute pas intégralement; il sera tenu, si la soumission n'est pas acceptée.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, E. F. E. ROY, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 19 décembre 1893.  
Le Département refusera de payer tout journal qui publiera cette annonce sans en avoir préalablement reçu l'autorisation.

**SUN** Fondée en 1710

**ASSURANCE CONTRE LE FEU**

BUREAU CHEF

Threadneedle St Londres, Ang.

Ne transige que des assurances contre le feu. La plus ancienne compagnie de l'Univers.

Succursale au Canada.

15 Wellington St. E., Toronto Ont.

H. M. BLACKBURN, Gérant

Bureau à Québec. - 64 Rue St-Pierre

GIROUX & COTÉ, Agents.

Procurez-vous la

**LAMPE BELGE**

LUMIERE INTENSE ET BLANCHE, se rapprochant de la lumière électrique

**LAMPE INEXPLOSIBLE**

grâce à un ingénieux mécanisme  
LA LAMPE BELGE  
brûle sans fumée ni odeur toute huile, même inférieure

POUVOIR ÉCLAIRANT 45 et 125 bougies

Divers modèles portatifs, suspendus ou en croustilliers; en cuivre, ou nickel ou en bronze japonais.  
ABAT-JOUR en pâte, CHEMINÉE spéciale pur cristal, qui ne s'encroûte jamais; il suffit de l'essuyer une fois par mois.

S'adresser à A. POISSON,

Arthabaskaville.

Voir l'échantillon à ce bureau.

**Soumissions demandées**

Des soumissions cachetées et endossées "SOUMISSIONS" seront reçues jusqu'au 9 janvier inclusivement, par le Révérend M. P. Meunier, Ptre, curé de St Sébastien d'Aylmer, Baucé, pour le parachèvement de l'intérieur de l'église de la dite paroisse.

Pour informations et examens des plans et devis, s'adresser au presbytère de St-Sébastien, ou au bureau de l'architecte sousigné, où on pourra se procurer ces copies à prix raisonnable.

On ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

DAVID OUELLET,

Architecte,

117, rue St-Jean, H.-V.

Québec, 10 décembre 1893.

**UNE OCCASION ...**  
Pour les **MARCHANDS**

**Poissons à vendre à bon marché**

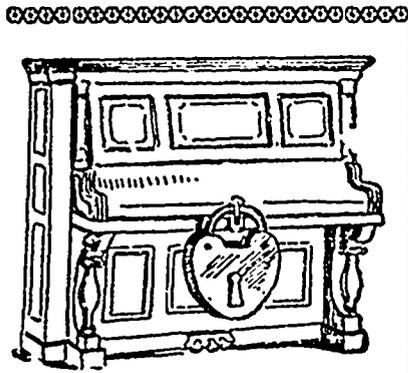
- 100 Quarcs hareng Labrador No 2
- 110 " morue " No 1
- 10 Tierces hareng "

acheté à l'encan de la cargaison du capt. Edm. Juncas.

A vendre par EDMOND BÉLANGER & C<sup>o</sup>, 29, rue Notre-Dame

Pour d'ici au **1er JANVIER 1897**

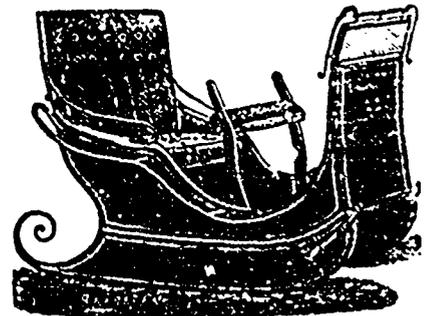
**CARRIOLES et SLEIGHS**



Nous offrons un PIANO d'une valeur de \$300.00, garanti pour 6 ans, pour la moitié du prix : \$150.00 comptant. .... Venez le voir.

Notre nouveau Dominion avec attachement de Harpe et 5 nouvelles Patentes, est certainement l'instrument le plus parfait. ....

Notre Musique en feuilles à la moitié du prix. De plus nous donnons à toute personne qui achète pour une piastre, un magnifique Chromo.



**150 VOITURES D'HIVER**

.... A VENDRE ....

COMPRENANT LES PATRONS LES PLUS NOUVEAUX EN

**CARRIOLES et SLEIGHS !!**  
DE TOUS GENRES

PRIX TRES BAS — Satisfaction garantie !!

.... GROS ET DETAIL. ....

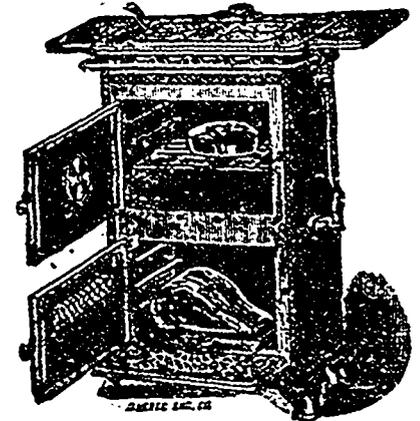
Une visite est -oll citée.

**P. T. LEGARE.**

273-275 Rue St-Paul.

Successor de LATIMER & LECARE.

La cuisine rendue facile— Economie de temps, de travail et d'argent par l'emploi du Poêle à Gaz — Pas de suie — Pas d'ordures — Pas de cendres — Pas de cuisine surchauffée.



Poêle CABINET \$18.00

La Cie du Gaz de Québec a en acquisition et en vente, dans ses bureaux, un assortiment des plus recommandés Poêles à Gaz pour la cuisine. Conduites de service et compteurs fournis sans charge. Gaz fourni pour la cuisine par compteur spécial à raison de \$1.25 par 1000.

**J. A. PLAMONDON**

FARINE, GRAINS  
ET PROVISIONS

... En Gros ...

Coin des rues

Dalhousie, St-Andre & Avenue Bell

Téléphone 1108.

QUEBEC.

A vendre : Choix considérable de farines et grus pour engrais.

Seuls agents pour la Puissance de la célèbre Machine à Coudre..... **New Williams** garantie pour 10 ans

**HUDON, PARADIS & CIE**

Nos 93-95 rue St-Jean



**PAPIER-TENTURE**

J'ai actuellement en vente l'assortiment le plus considérable et le plus beau qu'il y ait à Québec en,

**TAPISSERIES**

Prix réduits Demandez échantillon  
Tout du nouveau Stock.

**B. LEONARD**

53 Rue St-Jean.

Téléphone 458.

ELZ. PICARD  
JOS. SHINK

TELEPHONE 2239

ALP. LABERGE,  
L. N. RIOUX

**A LA QUEBECOISE**

155, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC

(EN FACE DU PRESBYTERE)

Importateurs de Marchandises Sèches

A constamment en mains un assortiment de Tweeds, Serges, Etoffes à Robe, Tapis, Prêlarts, Garnitures de maison, Etc., Etc., Etc.

TAILLEURS ET MODISTES EMPLOYES A LA MAISON

Un seul prix

Un seul prix

## DERNIERE HEURE

## LES FAILLITES DE LA SEMAINE

D'après H. G. Dun &amp; Co

Ont.	Québec	Aut. Prov.	Total	1895
Déc. 17	16	16	9	41 40

Aux Etats-Unis, il y a eu 387 faillites contre 377 l'an dernier.

## Marchés de Montréal

Montréal, 23 décembre 1896.

Grains sans changement ici ; l'avoine se vend 25c. Pois sans mouvement 48 à 49c ; sarrasin 34 à 35c. Au Manitoba, arrivages légers de blé, prix fermes à 65 et 67c. pour No 1.

Farine tranquille. Blé d'hiver 4.75 à 5.00 ; Pat. print. 5.20 à 5.30 ; forte boul. 4.50 à 5.00 Str Roll., 4.25 à 4.50, en sac 2.10 à 2.25. Farines d'avoine, rondes 3.40 à 3.50, en sac 1.70 à 1.75. Bonne demande pour son, \$10 à 10.50 pour Manitoba, 9.25 à 9.50 pour Ont. Foin actif et ferme : No 1 10.50 à 11.00, No 2 \$9 à 9.50 la tonne.

La demande est meilleure pour fromage de septembre ; il s'en est vendu hier à 10½. Beurre tranquille : 18 à 18½. Œufs frais 20 à 22.

Lard canadien nouveau offert à \$11 et \$12, vieux \$10 à \$10.50. Saïndoux can. 7 à 7½c. jambon, 9 à 10c, bacon, 8½ à 9½.

## LA SEMAINE A QUEBEC

Québec, 24 décembre.

Ce qu'il y a de plus important à noter, c'est l'activité que règne dans les magasins de détail. Le commerce des journaux, des épiceries, des fourrures, des bijoux est dans son plus fort.

Le marché du beurre et fromage est à bas. Les producteurs à qui il reste un peu de stock attendent la hausse. En général, le rapide écoulement du beurre et du fromage a été remarquable cette année. Tout s'est vendu au fur et à mesure. L'expédition en Angleterre a été de cinq fois le chiffre de l'exportation de 1894. Il ne reste guère qu'une partie de la fabrication de novembre en stock. On prévoit une rareté de beurre avant la fin de l'hiver.

Les peaux sont en baisse, mais Chicago rapportait tout récemment une reprise de valeur, et le marché est très ferme à Montréal ; les détenteurs ne veulent pas vendre aux prix actuels. Le marché du cuir est assez satisfaisant, et les manufactures de chaussures assez occupées. La reprise de l'ouvrage ne se fera cependant qu'après les fêtes.

Les prix de la laine sont soutenus. La maison Elie Turgeon en a fait une bonne vente cette semaine à Pion & Cie.

## MARCHÉ AUX BLÉS

Bulletin de Poitras & Cie, courtier, 125 rue St-Pierre.

Le marché de Chicago a clôturé comme suit :

Blé compt.	78½	mai	81½	juillet	75½
Maïs	22½	"	25½	"	26½
Avoine	.....	"	20		
Lard	6.80	"	7.87		
Saïnd.	.....	"	3.97		

Depuis une quinzaine, il y a eu peu d'activité ; la même chose se présente chaque année à l'approche des Fêtes de Noël et du Nouvel An. Le prix du blé n'a que très peu varié, et les exportations sont encore de 30 à 40 pour cent plus élevées que l'an dernier ; la demande est toujours très forte et ne semble pas vouloir diminuer, tandis que les recettes de blé sont de vingt cinq à trente pour cent moindres que l'an dernier. Les chances de baisse sont très petites dans les circonstances, et si cet état de chose continue pour encore quelques semaines, les prix vont monter considérablement. Le blé d'inde est tranquille et les prix un peu plus bas que la semaine dernière. Avec les deux dernières immenses récoltes, nous ne pouvons pas attendre de prix plus élevés pour quelques mois à venir, même nous nous attendons à ce qu'il baisse de quelques centins. Le lard et le saïndoux sont très bas et des achats aux prix actuels devraient donner de bons résultats d'ici à un ou deux mois.

POITRAS &amp; Co.

## Echos

Les bateaux de la Traverse ont commencé mercredi à faire leur dernier voyage de Québec à la rive sud à 5 heures du soir.

On annonce que MM. P. A. Thibaudau, Louis Beaubien et J. Binette, de cette ville, vont remettre en opération la manufacture de chaussures Smardon, à Trois-Rivières, qui était fermée depuis trois ans et qui était devenue la propriété de la cité de Trois-Rivières.

L'évaluation des dommages causés à la Basilique par le récent incendie, fixée à \$15,000 par l'architecte G. E. Tanguay, a été acceptée par les assurances, et il est probable que les travaux de restauration vont commencer prochainement.

Les procédures prises pour faire vendre le chemin de fer de Témiscouata sont interrompus par l'opposition des porteurs de debentures en Angleterre.

La corporation de la ville de Lévis a perdu son action en recouvrement de taxes contre le Grand-Tronc.

Les chemins de fer en général sont en débat avec la Corporation pour leurs taxes municipales. Le Pacifique demande des accommodements, offrant en échange d'agrandir sa gare du Palais.

Aux élections de l'Association des voyageurs de commerce du Dominion, ont été élus : Wm Kissock, vice-président, 1025 votes ; cinq directeurs à élire sur dix : James Croil, 925 votes ; L. O. Demers, 913 ; John T. Dwyer, 785 ; John Taylor, 695 ; J. Edgar Buchanan 611.

## Bulletins de dernière heure

Chicoutimi.—De Vve O. Bouchard, act. ann. en v. pour le 31.

Québec.—Alain & Cie, meubles, cess. vol. à Alfred Lemieux. Actif : Stock \$960, crédits \$3,800. Passif : privilégié \$560, non privilégié, \$4,500.

—Mercier & Montreuil, épici., ent. en aff.

—Charles Roy snr., chaus. en détail, offre 25c. dans la \$. Passif peu important.

—Pierre Parent, épici. Actif vendu par Paradis & Jobin. Stock \$:358.69 à 55c. adjugé à Frs Parent ; crédits \$779.21 à 21½ à Jos. Leclerc ; loyer \$25 et licence \$48 jusqu'au 1er mai 1897.

—Emilien Angers, épici. et liqueurs, cess. vol. à Paradis & Jobin.

—Jos. Bussière, entrepr. actif ann. en v. pour le 18.

—O. Gignac & Fils, bois manuf., ass. des cr. pour le 18.

—F. Gourdeau & Frère, tanneurs, demande de prolongation de délai.

—Cie du Patinoir l'Eclaireur, obtenu prorogation de délai à 3, 6, 9 et 12 mois.

St François X. de Brompton.—Maxime Plante, m. g., act. ann. en v. pour le 26.

Trois nouvelles faillites dans le district cette semaine.

## PERSONNEL

M. Armand Lalonde représentant du Boston & Maine à Montréal, était en cette ville hier.

—M. L. N. Carrier, avocat, est de retour d'un voyage d'affaires à New-York et Boston.

## NOTES SPECIALES

Avis à messieurs les marchands de ne pas placer leurs commandes pour chapeaux de paille et garnitures avant d'avoir vu les échantillons que nos voyageurs auront le plaisir de vous soumettre bientôt. Représentant cinq manufactures, nous avons le plus beau choix qu'il soit possible de voir. Et au plus bas prix.—Jos. AVOT & FRÈRE.

Du Canadian Cigar and Tobacco Journal.

" B. Houde & Cie, les grands fabricants québécois de tabacs coupés, remportent en ce moment un brillant succès. L'agent qui fait les Provinces Maritimes pour la maison rapporte que le Golden Leaf, la Champan et le Morning Dew sont en grande demande. Le représentant de la maison dans la Colombie fait aussi des affaires remarquables."

Du même journal, lettre de Victoria, C. B., 4 décembre :

" Charles Landau, représentant A. Hobbrecker, de Halifax, B. Houde & Cie, de Québec, et Harris, Youngheart & Co., de Montréal, est aussi venu en ville. . . . M. Landau a fait des ventes magnifiques en Morning Dew et Golden Leaf de B. Houde & Cie, dont E. A. Morris a le droit de vente exclusif dans la cité de Victoria. . . ."

Je, soussigné informe les marchands et le public en général que je vendrai mon savon du pays à 3 cents d'ici à deux mois. Qu'on s'empresse parce qu'il se vend très rapidement. Félix Carrier, 8 rue Guenette, Lévis.

Fumez les célèbres marques Ellen Terry 10c, Globe 10, Alberta 5, Parepa 5, Rosa Cubana 5, St Roch 5, les meilleures marques sur le marché ; demandez les et vous pourrez juger de leur qualité et de leur richesse d'arôme. Globe Cigar Co. Lévis.

M. Jos. Côté, de Québec, a pour principe de n'acheter et de ne vendre que les tabacs en feuilles de qualité absolument supérieure ; mais non content de n'acheter que des tabacs de premier choix, M.

Les listes pour conversion et souscription comptant resteront  
ouvertes jusqu'à midi JEUDI, 31 Décembre 1896;  
mais on se réserve le droit d'émettre  
des lettres de tirage de temps  
à autre d'ici à cette date.

DOMINION DU CANADA

Ville de Québec

Emission de £654,480 3½ pour cent, stock  
consolidé enregistré de la Ville de Québec

DANS LE BUT DE

Convertir et racheter les émissions suivantes de la ville de  
Québec, débetures sterling, savoir :

£220,000	6 pour cent.	dus	1er Juillet, 1905
103,739	6	"	1er Juillet, 1908
49,750	6	"	1er Janvier, 1910
45,200	5	"	1er Janvier, 1913
44,200	4½	"	1er Juillet, 1914
32,800	4½	"	1er Janvier, 1918
30,800	4½	"	1er Janvier, 1925

Le stock sera enregistré et transférable en sommes de un  
louis et ses multiples à la maison de banque de MM. Glyn,  
Mills, Currie & Co., rue Lombard, London, E. C., à laquelle  
maison l'intérêt et la somme sont aussi payables.

L'intérêt au taux de 3½ par cent par année sera payable de  
la part de la ville de Québec par MM. Glyn, Mills, Currie &  
Co le 1er janvier et le 1er juillet de chaque année, par bor-  
dereaux de dividendes, qui seront envoyés par la poste aux  
porteurs enregistrés, le premier bordereau de dividende pour 6  
mois d'intérêt payable le 1er juillet 1897. Dans le cas de  
comptes appartenant à plus d'un, les bordereaux seront en-  
voyés au premier nom sur le compte.

Le Stock est rachetable par retraits semi-annuels au pair  
durant 65 ans à partir du 1er janvier 1897, et le premier paie-  
ment semestriel sera fait le 1er juillet 1897. Les retraits se  
feront sous la direction de MM. Glyn, Mills, Currie & Co. et  
le stock sera tiré pour remboursement en parts de cent louis,  
pouvoir étant réservé de réduire cette unité si le montant de  
l'emprunt non couvert rend la chose désirable.

Pour le paiement de l'intérêt et remboursement du prin-  
cipal du stock, la ville consacrerà chaque semestre un montant  
égal suffisant pour rencontrer le paiement de l'intérêt et rache-  
ter le stock en entier durant la période nommée.

PRIX DE L'EMISSION 96 LOUIS PAR CENT

Payable	£5 par cent en soumissionnant
	£31 " sur tirage
	£60 " 20 janvier 1897.

MM. Coates Son & Co. sont autorisés par la Cité de Qué-  
bec à recevoir les souscriptions payables comptant ou en dé-  
betures de la dite ville comme ci-dessous énoncé, pour les dits  
£654,480 à 3½% stock consolidé enregistré.

Ce stock est émis en vertu d'actes de la Législature de la  
Province de Québec 55 et 56 Victoria chap. 50, sect. 15 et 59  
Victoria, chap. 47, sect. 29, lesquelles autorisent la Cité à con-  
vertir avec le consentement des détenteurs sa dette ou aucune  
partie d'icelle.

Les porteurs des débetures à échoir suivantes sont  
invités à les échanger pour nouveau stock enregistré ou du  
comptant aux conditions suivantes.

DÉBETURES A ÉCHOIR POUR ÊTRE CONVERTIES OU RACHETÉES

Montant à échoir.	Taux de l'in- térêt.	Rachetables	Montant du nouveau stock à pour cont que les por- teurs qui eu- lent changer leurs obliga- tions reco- vront en échan- ge pour chaque 100 louis des an- ciennes débetu- res (les mon- tants du stock sont calculés au prix d'émis- sion.	Montant comp- tant offert en échange pour chaque £100 des anciennes débetures.
£220,000	6 p. c.	1er Juillet, 1905	£122 5 0	£116 5 0
102,739	6 p. c.	1er Juillet, 1908	126 15 0	120 15 0
49,750	6 p. c.	1er Janvier, 1910	124 10 0	118 10 0
45,200	5 p. c.	1er Janvier, 1913	113 0 0	107 10 0
44,200	4½ p. c.	1er Juillet, 1914	112 0 0	106 10 0
32,800	4½ p. c.	1er Janvier, 1918	112 0 0	106 10 0
30,800	4½ p. c.	1er Janvier, 1925	111 10 0	105 5 0

\*Pas cotés dans la liste officielle du London stock exchange.  
Soumissions reçues au Canada pour nouveau stock ou échange se-  
ront traitées sur la base ci-dessus en argent ayant cours au pair de  
l'échange.

Les porteurs de débetures désirant convertir leurs débetures  
en nouveau stock ou en recevoir le montant en argent aux conditions  
ci-dessus énoncées devront s'adresser sur les formules ci-inclues et  
déposer leurs débetures le ou avant midi le trente et unième jour de  
décembre, 1896, chez M.M. Coates, Son & Co., 99 Gresham Street, Lon-  
don, E. C.;

The Banking House of Glyn, Mills, Currie & Co., Lombard Street  
London, E. C. ;  
The Bank of Scotland, Edinburgh and Glasgow;  
The Clydesdale Bank, Limited, Glasgow and Edinburgh;  
The Bank of Liverpool, Limited, Liverpool;  
The Manchester and Liverpool District Banking Co., Limited,  
Manchester, or,  
The Merchant's Bank of Canada, Montreal, Quebec and Toronto.

Dans tous les cas les coupons dus le 1er janvier, 1897, et tous les  
coupons subséquents devront accompagner les débetures placées.  
Si le Coupon du 1er janvier 1897 n'est pas attaché, sa valeur nominale  
sera déduite des montants à être payés en argent ou stock comme  
ci-dessus.

Les chèques pour le montant du prix de rachat des débetu-  
res devant être payées en argent seront faits payables à l'ordre des  
soumissionnaires, et devront être prêts pour circulation le 15 janvier  
1897, en échange des reçus émis sur les dépôts des débetures.

Les certificats du stock nouveau, de même que les chèques pour  
fraction de £1 qui pourront être du, en règlement seront livrés aux  
porteurs convertissant pour du nouveau stock aussitôt que possible  
après qu'ils auront déposé leur vieilles débetures en échange des  
lettres de tirage et du reçu émis sur le dépôt des débetures. On de-  
vra remarquer que les porteurs retireront de grands avantages en  
convertissant leurs débetures à échoir en nouveau stock, entre  
autres :

- 1o. La consolidation d'un certain nombre de petites émissions  
(quelques-unes non cotées) en un stock plus considérable et plus faci-  
lement négociable.
  - 2o. L'échange de débetures au porteur en un stock enregistré.
  - 3o. L'avantage qu'il y a de posséder un stock fractionnable et  
transférable en unité de £1 et tous les multiples d'icelui.
- Les porteurs actuels de débetures pour échange en nouveau  
stock enregistré recevront jusqu'à concurrence l'appointement en en-  
tier. Ils pourront en même temps demander du montant du nouveau  
stock excédant le montant requis pour couvrir leurs parts actuelles,  
et ces demandes pour surplus seront traitées comme formant partie  
des demandes reçues du public en général.

La partie de ce nouveau stock n'étant pas requise pour l'échange  
des débetures à échoir sera distribuée au public.  
Un état du Trésorier de la Cité donnant toutes les particularités  
au sujet de la condition financière de la ville et qui peut être vu au  
bureau de MM. Coates Son & Co. démontre :

- 1o. La cotisation de la ville est basée sur le revenu de la pro-  
priété taxable, la valeur totale de ces revenus s'éleva à \$1,235,500.
- 2o. Cette valeur du revenu capitalisé à 4 pour cent s'éleva à  
\$32,337,500.
- 3o. Que la Cité possède des propriétés y compris l'aqueduc, baux  
emphytéotiques, obligations, parts, s'éleva à \$1,900,000.
- 4o. Que le total de la dette consolidée y compris les émissions que  
l'on cherche maintenant à racheter, mais non compris l'émission ac-  
tuelle pour les racheter, est de \$8,453,856.
- 5o. Que le revenu de la ville pour l'année finissant le 30 avril 1896  
a été de \$622,753.
- 6o. Que la population de la ville est d'environ 70,000 âmes.

Les débetures à échoir qui seront converties ou rachetées se-  
ront annulées et ne seront pas émises de nouveau.  
Les demandes pour comptant sur les formules émises avec le  
prospectus devront être accompagnées d'un dépôt de £5 par cent sur  
le montant du stock demandé et être adressées à MM. Coates, Son &  
Co., 99 Gresham Street, London, E. C., ou à aucune des banques ci-  
dessus nommées.

Si aucun tirage n'est fait, le dépôt sera retourné sans réduction  
et si un tirage partiel est fait, le surplus de dépôt sera appliqué en  
proportion du montant payable sur tirage. Au cas de défaut de paie-  
ment d'aucun versement à la date dite, tous les montants antérieure-  
ment payés seront passibles de confiscation. Le versement payable  
le 21 janvier 1897 sera payé sur ou après tirage à charge d'escompte  
de £2 par cent par année.

Les cotations des Echanges de Londres, Glasgow et Liverpool  
devront être demandées régulièrement.  
On peut examiner les copies des actes auxquels il est référé aux  
bureaux de M.M. Wilson, Bristows & Carpmaol, I. Copthall Buildings,  
E. C.

Les prospectus, les formules de demandes et les formules pour  
classer les débetures à être placées pour conversion ou paiement en  
argent peuvent être obtenues aux Bureaux de MM. Coates, Son & Co.,  
99 Gresham Street, London, E. C. ou à aucune des banques ci-dessus  
ou de M.M. Hanson Bros, St-James Street Montreal.  
99 GRESHAM STREET, LONDON.  
8 décembre, 1896.

# LE SYNDICAT DE QUEBEC

(Maison fondée en 1886.)

Notre Commerce de MARCHANDISES SÈCHES maintenant assis sur des bases solides offre des avantages spéciaux aux acheteurs.

◆ ◆ ◆ Les Marchands y trouveront leur Affaire !

Les familles y gagneront en visitant nos vastes magasins au moins **25%** sur leurs achats.

**Marchandises Domestiques et de Fantaisie**

Cadeaux de Noël...

✚ ✚ ET DU... Jour de l'An

Spécialité de Marchandises JOBS ★ ★

◆ ◆ **Marchandises spéciales.**

**Prix SPECIAUX** pendant le mois de Décembre.

☞ Tous les avantages possibles réunis au

# SYNDICAT DE QUEBEC

Coin des Rues St-Joseph et de la Couronne  
**ST-ROCH.**



# La Banque Nationale

BUREAU CHEF QUÉBEC

Capital payé - - - \$1,200,000

**DIRECTEURS :**

R. AUDETT, Ecr., Président.  
 A. B. DUPUIS, Ecr., Vice-Président.  
 L'Hon. Juge CHAUVEAU, Ecr., M. P. P.  
 N. RIOUX, Ecr. NAZ. FORTIER, Ecr.  
 J. B. LALIBERTE, Ecr.,  
 P. LAFRANCE, Gérant Bureau de Québec.

**SUCCURSALES :**

Québec faubourg St-Jean	St-François Nord-Est, Beauce.
" St-Roch.	St-Marie, Beauce
Montréal.	Chicoutimi.
Sherrbrooke.	Roberval
St-Hyacinthe	Ottawa, Ont.

**AGENTS**

Angleterre : The National Bk of Scotland Londres  
 France : Crédit Lyonnais, Paris.

Etats-Unis : The National Bank of the Republic  
 New-York. National Reserve Bank, Boston  
 Mass.

Les communications reçoivent une attention spéciale et les retours en sont faits avec la plus grande promptitude.  
 On s'adresse respectueusement la correspondance.

# La Banque de Québec

INSTITUÉE 1818. INCORPORÉE 1821.

Capital autorisé - - - \$3,000,000  
 payé - - - - - 2,500,000  
 Réserve (rest) - - - - - 500,000

BUREAU PRINCIPAL - - - - - QUÉBEC.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

R. H. Smith, Esq., Président.  
 Wm. Withall, Esq., Vice-Président.  
 Geo. R. Renfrew, Esq. Sam'l J. Shaw, Esq.  
 G. LeMoine, Esq. John T. Ross, Esq.  
 W. A. Marsh, Esq.  
 Thos. McDougall, Gérant-général.

**SUCCURSALES ET AGENCES AU CANADA :**

Ottawa, Ont. Toronto, Ont. Pembroke, Ont.  
 Montréal Est, Throld Out. Trois-Rivières.  
 rue Ste-Catherine. St-Roch de Québec.  
 Agents à New-York—Bk. of British North Am.  
 Agents à Londres—The Bank of Scotland.

# LA BANQUE JACQUES-CARTIER

1802-BUREAU PRINCIPAL: MONTREAL-1806  
 CAPITAL PAYE..... 500,000  
 FONDS DE RESERVE..... \$23,000,000

DIRECTEURS—L'hon. ALPH. DESJARDINS,  
 Président; A.S. HAMELIN, Vice-Président; A. L.  
 DE MARTIGNY, DU MONT LAVIOLETTE, G.  
 N. DUCHARME, TASCHEDE BIENVENC,  
 Gérant; E. G. ST-JEAN Inspecteur.

**SUCCURSALES :**

Montréal (St-Jean Bte)	Edmonton, Terr. N O
" (St-Henri)	Victoriaville
" (St-Cunégonde)	Valleyfield
" (Rue Ontario)	Fraserville
Beauharnois, P. Q.	Houl, P. Q.
St-Anne la Péraide	St-Hyacinthe

QUÉBEC, St-Sauveur, C. S. Powell, gerant; Rue  
 St-Jean, C. J. Laberge, gerant.

DEPARTEMENT D'EPARGNES—Au Bureau Prin  
 cipal et aux succursales.

**AGENTS A L'ETRANGER**

London, England—Crédit Lyonnais  
 —Comptoir National d'Es-  
 compte, Paris  
 Paris, France—Crédit Lyonnais  
 —Comptoir National d'Escompte,  
 Paris

New-York—The Bank of America  
 —The National Bk. of the Republic  
 Boston Mass.—The Merchants National Bank  
 —The National Bk. of the Comm-  
 wealth  
 Chicago Ill.—Bank of Montreal

Lettre de Crédit pour voyages, etc., émisses  
 payables dans tous les pays de mon-  
 de.  
 Collections faites dans toutes les parties du  
 Dominion.

**ETABLIE**

# QUEBEC FIRE ASSURANCE COMPANY

**Directeurs.**—Edwin Jones, Président; Geo. R. Renfrew, Vice-Président; W. R. Dean, Trésorier; Hon. Pierre Garneau, Hon. C. A. P. Pelletier, A. S. Hunt Wm. Simons.

**Succursales.**—Montréal—J. H. Routh & Son; Ontario—Geo. J. Pyke, Toronto, Manitoba—W. R. Allan, Winnipeg; Nouveau-Brunswick—T. A. Temple, St-Jean Nouvelle-Ecosse—J. T. Turning & Son, Halifax; Ile du Prince Edouard—E R; Brow, Charlottetown; Colombie Anglaise—W. S. Graveloy, Vancouver.  
**Inspecteur**—CHARLES LANGLOIS. **Secrétaire**—W. W. WELCH.

# SOCIETE DE PRETS ET PLACE- MENTS DE QUEBEC

75 Rue Saint-Pierre, Basso-Ville

Capital autorisé . . . . . \$ 250,000  
 Capital souscrit . . . . . 200,000  
 Capital versé . . . . . 200,000  
 Fonds de réserve . . . . . 42,500

Prêt d'argent par sommes de \$100 et plus, sur propriété foncière, créances hypothécaires, actions de Banques et autres, débiteurs de gouvernements et de corporations municipales et scolaires.—On traite toutes affaires.  
**ED. LACROIX,** **ROBT. LAROCHE.**  
 Président. Sec.-Trés.

# F. X. DROLET

INGÉNIEUR-MÉCANICIEN

**MACHINES en tous genres :**

ENGINS à vapeur, PRESSES Hydrauliques. POULIES fendues en fer et en bois, GRÈEMENTS de Scieries, Moulins à farine, BOURRERIE, etc., etc.

**Spécialités :** Pompes à vapeur pour tous usages Réparation de centrifuges.

M. F. X. Drolet vient d'ajouter à ses ateliers

# Un Appareil à Nickeler

des plus nouveaux.

Ouvrage exécuté avec promptitude et perfection.

Avis aux marchands et propriétaires de bicyclettes, aux carrossières, plombiers, tisseurs de pèles, marchands de fer, serruriers, aux familles, etc.

# The Montmorency Electric Power Co



Nous signalons au public l'extrême bas prix de notre électrifié pour l'usage d'éclairage et de force motrice. Il faut l'essayer pour en apprécier les nombreux avantages sur le gaz et la vapeur.

**Eclairage au compteur**  
**Force motrice au compteur ou a prix fixe, a tant du cheval par année.**

Dans tous les cas, prix cotés pour accommoder les abonnés.

Pour toute information ayant trait à l'éclairage ou à la force motrice, s'adresser au bureau de la Compagnie.

Nous fournissons la force motrice à vingt établissements, avec pleine satisfaction dans tous les cas.  
 Patronage sollicité.

Bureaux: 71 Rue Prince-Edouard  
 Téléphone 2063.

TELEPHONE 2240.

# J.B. ALLARD & FILS

CONFISEURS

—ET—

Manufacturiers de Biscuits

— 147-149 —

RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH,  
 QUEBEC.

# Huîtres

Malpeques, Caraquettes et St-Simon

Par

**H. DEROME**

Importateur

Marché Finlay, Québec.

M. Derome reçoit chaque jour, directement des bancs de pêche, un choix d'huîtres Malpeques, Caraquettes et autres.

Les commandes sont servies promptement.

# MACARONI

En boîtes de 5 et 10 livres

★ 3 1/2 C. ★

Chez F. KIROJAC & FILS

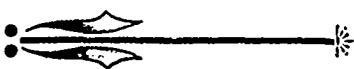
**A VENDRE**



La propriété située No 63, rue d'Autouil, appartenant à la succession de feu Gu L. Amyot, portant le No 2682 du cadastre officiel pour le quartier St-Louis, de 28 pieds de front sur 111 de profondeur, avec maison, étable et hangar, le tout en très bon ordre. Possession le 1er mai prochain. Visible tous les jours.

Pour plus amples informations, s'adresser au sousigné au bureau du Shérif, ou au No 161 Grande Allée.

J. B. AMYOT,  
 Tuteur

Tabacs populaires : 

Morning Dew,

Virginia Flake Cut,

Champaign Virginia Cut Plug,

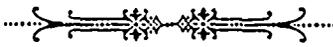
---

**B. HOUDE & Cie,**

QUEBEC.

---

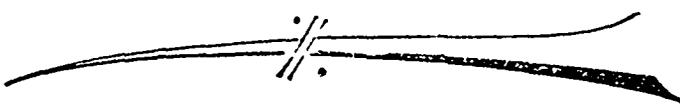
   
Célèbres Tabacs  
en poudre :

  
ROSE No 1

ROSE EXTRA

ROSE et FÊVE

NATUREL No 2



## UN PEU DE TOUT

Dans nos magasins de quincaillerie, on remarque une infinité de nouveautés depuis un certain temps. On fait maintenant de la coutellerie en aluminium doré, plus lourde que l'article blanc. Les dernières nouveautés d'actualité faites avec la broche étanée sont des refroidisseurs pour pâtisseries, des étagères pour recevoir les pâtés chauds, des tuteurs pour soutenir les fleurs en pot.

En Angleterre, où la culture est portée à un si haut degré de progrès, les cultivateurs donnent la mélasse des colonies et des raffineries comme ration journalière à leurs bestiaux et s'en trouvent très bien au point de vue de l'engraissement, de l'entretien et de la lactation.

La mélasse s'emploie avantageusement pour corriger le goût des foin humides, la saveur des carottes, betteraves ou navets, qui ont pris une certaine acidité pendant leur conservation et pour rendre la paille appétissante et plus facile à digérer.

On attribue pour une certaine proportion, dans la consommation totale du sucre en Angleterre, l'emploi des mélasses pour la nourriture du bétail.

Accusés de réception : Très jolies illuminures de la Brasserie de Beauport, de Jos. Gauthier & Frère et de Boswell & Bro;

Une très jolie boîte d'allumette en métal sculpté distribué par Boswell & Bros;

L'Almanac pour tous de Jos Beauclercq, typographe, imprimé par C. Darveau, 101e Lamontagne, orné d'un beau portrait de S. H. le maire Parent et d'une photogravure du nouvel Hôtel-de-Ville;

Un grand calendrier de M. J. G. Brunneau, agent de la Phoenix de Hartford;

Des calendriers en couleurs de la Loulangerie et confiserie Jacques Bourleau, et de H. M. A. Lafontaine, épicière, 46 rue St-Joseph.

A l'occasion des Fêtes, M. Cyrille Duquet fait tous les soirs de grandes enchères, très fréquentées et très intéressantes comme tout ce qui touche aux bijoux. Déjà, bon nombre de personnes se réjouissent d'y avoir assisté, car elles ont fait des affaires d'or, c'est le cas de le dire. Ces enchères se terminent ce soir.

Dans le Faubourg St Jean, nous remarquons des établissements exceptionnellement actifs à cette époque : mentionnons Faguy, Lépinay & Frère, toujours très achalandés et très populaires, et plus loin J. A. Cantin, dont la vogue est toujours croissante.

## RECREATIONS SCIENTIFIQUES

Les chutes de Niagara.—Coussinets en verre.—Bassine d'un nouveau genre.—Conseils hygiéniques.

Nous aimons à signaler les travaux entrepris aux Etats-Unis en vue de l'utilisation de la prodigieuse force motrice qu'

résulte du déversement des eaux sur les chutes de Niagara. Pour commencer, une puissance de 15,000 chevaux a été captée au moyen d'une dérivation actionnant, sous une chute de 200 pieds environ, trois turbines hydrauliques de 5,000 chevaux de puissance chacune, tournant à la vitesse de 250 tours par minutes, et qui mettent en mouvement des machines électriques productives de courant.

Une dizaine d'établissements industriels destinés à la fabrication de l'aluminium, du carbure de silicium (corps dur remplaçant l'émeri) et du sodium se sont aussitôt groupés autour de cette force motrice.

L'inauguration de l'installation a eu lieu, d'une façon solennelle, le 16 novembre, à minuit.

Les trois puissants générateurs d'électricité établis ainsi transmettent par des câbles l'énergie électrique à la ville de Buffalo située à 30 milles de distance. Le courant électrique y est, et y sera utilisé, pour l'éclairage public et particulier ainsi que pour la traction électrique des tramways à trolley qui desservent la ville et ses abords.

On pense que, par la suite, la ville de Brooklyn s'alimentera de même et que toute la zone qui s'étend entre Buffalo et le Niagara deviendra l'une des régions industrielles les plus actives des Etats-Unis, grâce à l'économie et à la facilité de distribution de la force motrice provenant de l'énergie électrique.

Il faut noter que les 15,000 chevaux captés à l'heure actuelle ne sont qu'une faible appoint sur ce que l'utilisation des chutes de Niagara peut fournir. Les projets formés de 1886 à 1889 comportent la captation de 350,000 chevaux, et l'on pourra encore dépasser ce chiffre si les espérances colossales des organisateurs se réalisent.

Le verre moulé, grâce aux travaux et aux perfectionnements apportés à la fabrication, notamment par MM. Hemivaux et Léon Appert, s'est fait une place importante dans les applications de l'électricité, soit même pour fournir des bacs d'accumulateurs électriques de grande capacité. On en fait usage aussi en mécanique. L'American machinist signale comment on peut s'en servir pour établir des coussinets résistants et faciles à grainer pour les arbres légers des machines destinées à tourner à grande vitesse.

Le plus souvent, on substitue simplement le verre au bronze dans la constitution du coussinet en coulant le verre dans l'espace vide entre le pulier en fonte et l'arbre, après avoir eu la précaution d'insérer deux plaques de tôle mince pour séparer le coussinet en deux parties. Lorsque le verre commence à se solidifier, on fait tourner l'arbre pour l'empêcher d'adhérer au verre. Des coussinets ainsi faits portant un arbre en acier de 2 pouces de diamètre, tournant à 180 tours par minute et transmettant un travail de 5 chevaux, ont fonctionné plusieurs mois avec une dépense de graine insignifiante, sans donner d'échauffement et sans trace d'usure.

On peut employer d'autres dispositions, une des plus simples consiste à avoir quatre plaques de verres encadrant les coullons de l'arbre; ces plaques sont prises

dans des vités convenablement disposés du pulier, et sont pressées contre l'arbre par des vis. On peut encore simplifier cette disposition en employant trois plaques seulement disposées en triangle.

Il ne semble pas, jusqu'à nouvel avis, que cet emploi du verre puisse être étendu aux grosses machines, ni aux arbres lourds destinés à la transmission de forces motrices considérables.

On a déjà souvent fait l'expérience qu'un sachet de sable ou de son remplace avantageusement la bouteille d'eau chaude qui, de temps immémorial, chauffe les lits et les mouille quelquefois. Le sable doit être fin, propre et sec. On en remplit un petit sac en flanelle de 30 centimètres de long et de grosseur appropriée, puis on coud soigneusement l'ouverture du sac et on le recouvre d'une étoffe en laine ou en coton. Au moment du besoin, on chauffe le sachet rapidement en le posant sur ou dans le fourneau. Le sable (ou le son) donne une chaleur plus douce et plus agréable que la bouteille d'eau et conserve aussi cette chaleur plus longtemps.

Voici maintenant, pour rester dans les recettes de saison, quelques indications fournies par la Science française à propos des boissons hygiéniques pendant les grands froids.

Avec l'hiver, les boissons chaudes sont absolument nécessaires à la santé; on peut recommander: le "grog"; le café noir légèrement additionné de cognac; le thé avec du rhum; le lait additionné de quelques cuillerées de rhum; le vin chaud bien aromatisé convient bien avant de se coucher; le punch. Toutes ces boissons doivent être prises lentement par lampées.

Evitez les liqueurs fortes pures. Lorsqu'on sort d'un endroit chaud, il faut éviter d'ouvrir la bouche et ne respirer que par le nez. La marche au pas gymnastique convient aux personnes bien portantes.

Les fourrures et étoffes de laine sont très bien préservées contre les ravages des insectes, si l'on prend le soin de les saupoudrer avec la composition suivante: Poudre de pyréthre 10 parties, Camphre pulvérisé une partie.

Il est bon d'enfermer d'abord les objets dans des boîtes en bois, ou en carton, dont on bouche les ouvertures au moyen de bandes de papier.

## SEAU D'INCENDIE

A COMPARTIMENT CHIMIQUE

(Approuvé par la Fire Underwriter's Association).

LE PLUS SIMPLE....

....LE MEILLEUR

Le moins cher de tous les Extincteurs d'Incendie connus jusqu'ici.

Notre Seau d'Incendie ne manque jamais son coup

C'est un article indispensable dans les usines, magasins, presbytères, maisons privées, etc.

Fabriqué par JOHN MARTIN, SONS &amp; Co, 45, rue St-Paul, Montréal.

AGENCE A QUEBEC:

A. P. LAURENT,

18 rue St-James.

# CLAQUES ★ ★ ★ ★

Voilà le temps de les acheter

Et de les vendre.

## Désirez-vous faire de l'argent !

En ce cas achetez les meilleures, qui sont :

### LA "MAPLE LEAF"

ET LA

### "COLUMBIA"

Conditions insurpassables

Marchandise supérieure

Prompte expédition

Ecrivez-nous pour avoir nos Prix courants

# CAMPBELL & BRODIE

113, COTE LAMONTAGNE

Québec.

**BUREAUX D'ENREGISTREMENT**

**ARTHABASKA**

Obligation	Firmin Cadotte	Eug. Bill	Bulstrode	250
"	François Côté	De Emilie Dion	St-Amand	200
Vente	T. S. Mitcheum	J. A. O'ellet	Warwick	350
"	H. De-Jardins	Louis Donat	Bulstrode	150
"	Stanislas Hamel	Uderle Allard	"	65
"	Wm. Aillard	Jos Lambert	Warwick	323
"	Eugène Ball	Wilfrid Pietto	Bulstrode	1200
"	On. et H. Fortin	Ths. A. Cousins	Bulstrode	450
Donation	Athanase Bernier	Alfred Crocau	Arthab. ville	200
"	Albert Laforte	Jos Gingras	Warwick	130

**BEAUGE**

Vente	Shé. de Beauce	Joseph Leclerc	Ditchfield	185 c
"	r Nap. Crotau	Evan. Poulin	St-Victor	425 a t
"	R. H.W. Couture	E. z. Gagnon	Bramington	50 c
Transport	Jos Baron et al	L-Th. Beaudoin	Ditchfield	400
Obligation	André Poulin	Ls. Velloux	St-François	450 Spc
"	Joseph Ma léu	Elzéar Blason	"	10 Spc
"	Pierre Poulin	Joseph Boucher	"	100 Spc
"	Hen. Tremblay	Jos Morin è-q.	Ditchfield	143 84 Spc

**LOTBINIÈRE**

Ratiff. de vte	De V. René Noël	Clém. Bergeron	No 483 St-Antoine	
Donation	J. seph Gingras	Odul Gingras	St-Antoine, 174 S Agap	
Obligation	Joseph Demers	Dr v Am. Côté	St-Agapit	100
"	Adolphe G. né	Rvd H. P Kelly	Ste Agathe	40
Vente	Abt. Beaudou è-q	Amateur Gagné	"	100
Ech. nce	Pier. Laroche	G. don Grenier	m. 22 et 67 Ste-Alex	
Déclaration	P. R. Martineau	R. gistrateur	m. 131 135, 181, 183 de 288 St-Jean	
Vente	De v. L. G. ngras	O. Han Frechette	S. Apollinaire	800
Donation	De Te. Martel	Alphonse Martel	m. No 72 Ste-Croix	
Obligation	Luekn Brudet	De v. J. Laliberté	St-Jean	200
Trans. ort	De v. A. J. Ross	De Em. Ross et al	des cens et rentes de la seign. de St-Gilles.	
Vente	R. St-Hilaire ès-q	Jos. Laroche et F. Bédard	St-Apollinaire	35
Obligation	James Smith et Jane Taylor	Laurent Chabot	St-Narcisse	400
Testament	De A. Desjardins	J. St-Jacques	St-Antoine	
Déclaration	J. Bte Jacques	R. gistrateur	m 555 St-Antoine	
Obligation	Nap. Rousseau	G. d. Roger	St-Antoine	200
Cl. d. rente	Nap. Dalze	De v F. X. Moreau	St-Apollinaire	60 au.
Obligation	Herm. Hamel	Nère Hamel	St-Louis	200
Tutelle	des enfants de Augustin Houde	Thomas Riard	"	
Quittance		Jos Dionne et Ed. Flitau	St-Antoine	485 56
"	Jos Garneau ès-q.	Ferd. Rousseau	St-Apollinaire	310
"	J. Bte Lambert	Bay Lamontagne	"	129
"	Fra. Xav. N. èi	Clem. Bergeron	St-Antoine	150
"	Iguace et Jos. H. Sanson	Arcade Demers	St-Agapit	2000
"	De v Frs. Roger	Joseph Gingras	"	500
"	Delle Em. Sirois	F. X. Rogers et al	"	80
"	Laz. Martineau	Prax. Bergeron	St-Antoine	350
"	Léon Paris	Léon Paris	St-Phomène	400
"	F. X. Carlier	Joseph Carrier	St-Agapit	250
"	Eu. Bois-nouveau	James Smith	St-Narcisse	300
"	Alph. Bergeron	Gaul. Bergeron	Ern. Bergeron	St Edouard
Donation	G. Bilodeau et ux	Joseph Bilodeau	129 de St-Gilles	600
Vente	T. Beaudet ès-q.	Ar. Beaudet	St-Phomène	30
Donation	Sr et De J. B Mailhot	Téles. Mailhot	p. d. 111 St-Jean	
Vente	Ellise Marchand	Adolp. Gingras	St-Apollinaire	60
Testament	Tre. Bago à d t Lamontagne	Sif. Lamontagne	"	
"	De Mar. Côté	Sif. Lamontagne	"	
Déclaration	Sif. Lamontagne	Régistrateur	m. 41 St-Apollinaire	
Bur. de vente	De Théop. Lamontagne	Sif. Lamontagne	m. 31 St-Antoine	
Donation	Sr et De Gilbert L. may	Delphis L. may	St-Louis	
Obligation	Naz. Cayer	Laz. Bédard	St-Fiacien	550
Vente	De Henr. Bois-nouveau	Clavis Brochu	Ste-Agathe	100
Déclaration	Arth. r Tremblay	Régistrateur	70 et 170 de St-Gilles	
Vente	Gédon Grenier	Eu. Martel	St-Croix	100
"	Norbert Garneau	F. X. Doré	St-Antoine	30
"	Jos. Masse	J. B. Masse	St-Apollinaire	800
Quittance	François Côté	J. B. Laroche	St-Fiacien	550

**MONTMAGNY**

Transport	Jul. Boulet et al	Jos Gagnon sur Jos. Blais	Berthier	450
Cession	Edouard Mercier	Narcisse Blais	St-François	375
Obligation	Zép. St-Pierre	George-s. L. comte	L'Isle-aux-Oies	500
Testament		Enphimie Blais	Berthier	
Déclès				
Quittance	J. Gaudreau ès-q.	Am. Létourneau	Montmagny	500

**PORTNEUF**

Quittance	Ye Jos. Fiset	Elz. Robette		1200
"	Sarah Tass	Geo. Lauriol		
Vente	Le Sheriff	Ferd. F.ette	72 St-Bazille	
"	Azarias Rivard	R. ml O'edette	256 St-Uvalde	
Obligation	F. ix Hoult	Ve U. n. Oufreane	236 et 337 Des-hambau.	
"	Rémi Ouellette	Léon Gingras	256 et 254 St-Uvalde	
"	Jos. Chalfour	Geo. Paquet	143, 4ème rg. Alton	

**QUÉBEC**

Ventes, etc.

Donation	Théo. Bédard	Elzéar Poltras, 1823, 1823 1834	St-Sauveur
Titre-nouvel	G. Jackson et al	De Alf. Pichette, lot A17	St-Sauveur
"	Je. Pichette et ux	Alfred Pichette, lot 545	St-Sauveur
"	De v. C. Morency	Hopital Général, lot 283 qtr.	St-Roch
"	J. Perrault et ux	F. X. Job n. lot 523	St-Sauveur
"	Delle R. Lagacé	Urie P. III, lot 623	A Beauport
"	W. G. L. Paxman	Joseph Falardeau, lots 48, 49 et 81, subd.	du lot 3755 quartier St Jean.
Donation	De Edm. Côté	Geo. Mann, lot 152	St-Sauveur.
Ti. Fe-nouvel	De v. Ed. Giroux	Alfred Giroux et al, 344 de Beauport	
"	P. Théo. Legaré	L. J. C. Fiset, lots 226 et 239	Charlesbrg.
"	Jac. Ed. Pageot	H. Théo. Pageot, par. 105	Anc.-Lorette

**Obligations**

J. T. Côté	Soc. de Constr., lot 1867	qtr Jac. Cartier
Ulric-Petit	Albert Dehaese, et 622	A Beauport
Samuel Paxman	Hble F. W. Andrew, 3309	qtr. St-Jean
Narcisse Roy	De v. Jos. Bourgoin, 322	Charlesbourg
Joseph Bolvin	Soc. de Const. lot 1.23	St-Commb
F. X. de Poullot	F. X. Poudot, 1001	quar. Jacq. Cartier
Lazare Houde	Paschal Coriveau, 426	et p. de 431 Char-lesbourg.

**ROBERVAL (Lac St Jean)**

Quittance	Jos. Bilodeau	Nap. Saulnier	Normandin	59 50
Vente	Gull. Laroche	Damase Jalbert	Dablon	10
Obligation	Lo Is Fr. del	V. F. Dumontier	Albanel	350 0pc
Transport	Achille Ouellet	Clavis G. gard	Demeule, \$100	mot. du par N. Harvey Int. 0pc
Vente	David Viret	Alfred Robert	Ashuapmouchouan	850
Obligation	H. de Gd'ma son	P. C. Dupul-éc.	C. Charlevoix	500 7pc
"	Johnny Polvin	J. J. T. Fremont	Ashuapmouchouan	200
Jugement	David John	L. Pilote et al	C. Dablon	49 14
Obligation	Edm. Mylité	C. Eliza Loyd	Ashuapmouchouan	250
Jugement	J. A. Manoux	A. Deilste et J. -Bt Carbonneau	Normandin	248 10
Vente	De v. Jos Auctil	Alfred Trudel	Demeule et Parent	1150 P
Jugement	Damase Jalbert	Xav. Bonchard	M tabetchouan	46 05
Quittance	L. E. Oils, jr.	Alfred Simard	Ashuapmouchouan	104.35
"	Ls. Lamontagne	Alfred Doryal	"	100
"	J. E. B. dard ver.	H. de G maison	C. Charlevoix	2 ob lg.
Obligation	Euehar. Bouthin	Ant. Rousseau	C. Normand	250 0pc
Ces. de droits	Joa. Marcoux et al	Jos. Marcoux	su. c. L. Marcoux et H. Groux.	
Ratification	C. Marcoux et al	fav. de O. Plourde	Ashuapmouchouan, de la v. par Ls. Marcoux	
Quittance	G. Rochette	Ferdn. Pagé	V. Roberval	220
Vente	Jos. Grenier	Jos Girard	Ashuapmouchouan	800
accord	Soc. Cons. Perm. de Quebec	Michel Bouliane	V. Roberval	100
Vente	Ovide Pagé	Amédée Pilote	C. Dablon	100 P
Vte à réméré	Amédée Pilote	L. A. Langlais, éc.	"	75 28
Vente	F. C. Lefrançois	Louis Côté	Métabetchouan	100 P
Obligation	Dupuis, Demers & Co	Louis Bilodeau	"	1200 0pc
Rétroc-ssion	De Rose Brien dit Durocher	Th. D. Latour ec.	V. Roberval val. const.	
Borderceau vte	Dlle J-A Latour	"	"	255
			pay. à Ls. Tremblay	

**RIMOUSKI**

Sev. Thibault	Aug. St-Pierre	St-Valérien d'une obl.
"	Eticome Patry	" d' v. a réméré.
Gull. Paquet	De J. B. Lavigne	Ste-Luce d'une obl

**SHERBROOKE**

Quittance	D. Davis et al è q	W. H. Doak	Compton
Dies. société	" C. J. & F. W. O. H.	"	Sherbrooke
Vente	A. A. Knowlton	W. W. Chambers	Orford
P. sll. de don.	Jam. Leslie et ux	Fréd. Leslie	"
Jugement	v. N. S. Lougee	Hon J. C. Robin-son	Ascot
Aris	"	"	2636 51
Ball	R. M. Robertson	Amédée Gauthier	Compton
quittance	R. H. Pope	T. B. Ferris	Sherbrooke
Hypothèque	L. C. Branger	Alfred Hobson	"
Hypothèque	E. W. Bils	B. F. Hitchcock	Compton
Quittance	De John Thornton	E. W. Bass	"
Société	Etienne Boucher & Frs	çois Desrosiers	lie raison soc : Bou-cher & Le croiselle
Quittance	Ex. te-st. feu John Melutosh	George Povey	"

**TROIS-RIVIÈRES**

Testament	De Viri. Trahan	ép. Petr. Lacerte	
Vente	Sœurs Providence	Jos Morin	lot 631 3-R.
Testament	De Ls. Duguay	"	
Ex. rali mortu	"	"	
Testame t	M. Josephite Labarre	"	
Ext. mortuair	"	"	
Quittance	C. Brunelle	Ad. Duplessis	
Cl. mariage	Aunt. Rivard	"	
Donation	Ls. G. lina	Arthur Gélina, son fils	
Cl. mariage	Eliza Bédvert	"	
Quittance	Trust & Loan	Ged. Desllets	
D'et. hérité	De Nap. Normand	aux biens de Do J. P. Dusablon	
Vente	Alph. Lapointe	Jos. Lavallée	
Testament	Aug. La-har e, père	"	
Déclaration	"	ill., conse. avec son père	
Ball	C. R. Ogden	Cercle Palamide de 3-R.	

**ACTIONS CIVILES à Québec**

Cour Supérieure				
No	Nature de l'action	Demandeur	Défendeur	\$ Rap.
2138	Detto	Pierre Robitaille	Am. J. Auger, Qué., Arm. G. Auger do	266 25 31 dec
2142	Donnages	Chs A. Goselin	A. de Goussague, J. Lor.	200 00 29 "
2163	Bil. prom.	Louis Turgeon	Joseph Bussière, Qué., J. Gus. Bussière do	666 00 24 "
2170	Dotte	De L. Moreau et vir	Chs Potvin, S-Louis de Metabetchouan	430 56 18 jan
2176	Sur cheq.	La Cité de Québec	Lég. Brousseau, N.-D. Q.	180 00 26 dec
2178	Detto	Katherine Wollde	Malvina Richard, Qué., Max. Clément do	176 11 26 "
2180	Billet	Zéphirin Paquet	Marie A. Pellerin, Mont. Lr. Ad.-l. Houde do	171 35 8 jan
2184	Detto	Ant. Carrier et al	Oliv. Cauchon, Lévis	231 30 26 dec
2190	Bil. prom.	Bonav. Pelletier	Hble L. B. Caron, Qué.	150 00 4 jan
2186	Detto	Ths C. Casgrain et al	Hble J. I. Tarte, Mont.	810 33 28 "
2198	Revendic.	De V. Plante et vir	De A. Lachance, Qué. Etienne Legaré do	178 60 7 "
2202	Saisio gag.	Dello G. E. Rankin	Elz. Pelletier, Bailliens de Québec	723 00 28 dec
2206	Detto	Hble P. Garneau et al	Guil. Mercier, Lec. J. Est.	477 00 20 jan
2208	Billets	Az. D. M. Bertrand	Jos. Cloutier, S-Raym.	427 00 1 "
2210	Man-lat	The Québec Central Railway Company	Hble George Irvine	Quebec 150,000 25 "
2218	Detto	William Miller	De M.V.A. Dore do	Alfred Tanguay do 698 97 7 "
Cour de Circuit				
4195	Saisie gag.	Ferd. Drouin	William Bidegaré, Qué.	21 50 21 "
4203		Hector Gr-nier	J. A. Letellier do	93 63 23 "
4205		Didymo Allard	Edouard Dufour do	58 23 29 "
4206	Saisie gag.	Louis J. Bélanger	Alfred Lovessque do	60 00 26 "
4207		De Mario V. A. Doré et vir	George Hébert Québec	Fabrig. S.-J. Bte Q. t. 2 41 78 26 "
4208		Michel Rob. taillie	Mich.-l. Devaremes do	43 00 26 "
4210		Ls A. Trudelle et al	Nap. X. Côté do	20 60 24 "
4215		Eliz. S. Rheanne et al	Eug. A. Hudon et al Black Lako	43 10 31 "
4216		Eug. A. Hudon et al	G. H. Simoneau, Robert.	22 20 31 "
4217		Max. L. Scholoman	De Mario V. A. Doré et vir Québec	45 55 31 "
4218		The McClary mfg Co	Nap. P. Lajeunesse do	22 00 24 "
4220		Etienne Allard	Ls Allard, Bergeville	25 00 26 "
4222		Pierre Tady	Joseph Jevavoy, Qué.	75 00 39 "
4223		Alfred Lortio	François Lonselle do	Thomas Migner et al t-s 35 15 26 "
4224		Théot Létourneau	Jos. Bouchard, Vgo Lauz., Commiss. chs B.R.S. t-s	96 05 24 "
4225		Alexis Parent	Alexis Gariépy, Québec	24 85 28 "
No 17		Ol. E. Gauvreau et al	J.R. Andrews, Marbleton	53 75 14 jan
4226		Louis D. Vézina	Louis Anyot, Québec	85 90 28 dec
4227		Napoléon Moisan	De M. McKenzie et al	34 90 26 "
4231		Joseph Flood	Ed. Burns sr N.-D.	23 50 29 "
No 19		Nap. G. Kirouac et al	Johnny Desbiens, Chic.	43 00 15 jan
4232		James S. Butler	John D. Charleson, Qué. La Cité de Québec t-s	20 30 30 dec
4233		George Tanguay	Eug. Tremblay, Petite Rivière S-F. X.	27 85 31 "
4234		Peter H. O'Regan	Th. M. Sturlain, Qué.	47 52 22 "
4235		Leonid. A. Bergovin	Frs S. Lesieur de-amiers Yamachiche	Hble P.E. Leblanc et al 59 85 30 "
No 20		Alfred Tanguay	Walter J. Bell, Mont.	50 00 11 jan
4236		J. B.R. Smith et al	Mario V.A. Doré et vir Q.	70 28 26 dec
4239		La Corp. paroisse de Québec	Geo. F. Bailargé, Qué.	80 50 28 "

4240	Saisio gag.	Do Eugénio Racino	Pierre Dupuis dit St-Michel do	91 25 23 "
4243		Elz'ar Moisan	Do Zoé Roy, Qué., Honoré Blais, Vgo Lauz.	20 00 23 "
4246		Oliv. Thibaut	G-orge T. Davie t-s	29 38 31 "
4248		Ths. S. Lin-cott	Alf. Girard, Marieville	36 82 31 "
4249		Chs. Mignor dit Lagacé	Jean Lachance, Québec	40 00 29 "
4252		P. C. D'Autueil	E. H. Pelletier do	26 22 29 "
4253		Aziz Dagher	Daniel Nouko do	90 00 30 "
4256		Mugloire Gingras	La Cité de Québec do	44 75 28 "
No 24		Achille Fraser	Emilo Bouchard, S-Alph.	32 04 29 jan
No 25		Jos. E. Bédard et al	La Corp. de Laval, Laval	39 50 11 "
4259		Victor Carreau	Jos. Lavalée, Vgo Lauz. Felix Lemieux t-s	95 30 31 dec
No 26		Ed. Morin et al	Jos. L. Leblond, Trois-Pis	39 75 15 jan
No 27		Elz'ar Doré	De Delina Côté, Québec	25 77 4 "
4264		Charles Véz na	Phil. Turcotte et al do	71 13 30 dec
4265		Peter Kearney	Thomas Griffin do	38 54 29 "
4266		A. Dumbart Taylor	Joseph Brown do	20 00 30 "
No 29		Marie L. McKenzie	Delle Emily L. M. Amyot et al do	67 75 4 jan
No 30		Alex. G. Hesselein et al	James B. Lambkin do	Ths G. Shangnes-y et al t-s 55 37 23 "
No 31		John S. Budden	O-tavo Demers do	Siméon Lasago t-s 70 81 15 "
4268		William Paradis	Hilaire Turgeon, Lévis	49 54 31 dec

**Trois-Rivières**

Cour Supérieure—Actions			
Detto	Ant. Castolons	L. Lambert, S Paulin	1084 50
Possession	M. Leblanc	A. Toussignan, S-Jeph.	
Detto	J. O. Lacoursière	N. Des-ureau, S-l héc.	125 00
Detto	Sémdes Trois-Riv.	Gasp. Lenctot, Tr-R.	1244 53
Red. do compte	Corp. St-Anne	Parade Ludg. Jolin, S-Anno	200 00

**Cour de Circuit—Actions**

Do M. Marquis	Eus. Perron, S-Stan.	28 24
P. Despires	L. Trudel do	54 00
O. L'Heureux	Eug. Quénel	8 88
Frs Normandin	D. Gelmas	41 78
L. P. Guillet	P. Normandin	9 76
De M. A. E. Trudel	J. A. D. Lovessque	62 03
" "	Z. Trépanier	78 17
" "	De Marie Nobert	99 00
Tréfilé Garceau	Jean Le-mou, S-Flore	23 00
E. Verret et al	G. Richer	91 00
J. F. Thériun	F. Rouleau ès qt S-Grég.	13 00
J. Vullotte	N. Lizotte	15 15
P. Grenier	Joseph Rault	6 25
A. Gauthier	A. Boisvert	27 00
T. Grenier	A. Lamy	18 00

**Cour Supérieure—Jugements.**

T. T. Rivard	E. Dambousse, S-Léon	100 00
Hon. Ls Beaulieu	P. Houle, S-Perpétuo	10 00

**LES VENTES PAR SHERIFS**

POUR LA SEMAINE DU 27 DEC. AU 3 JAN. 1897

Date et heure	Demandeur	Défendeur	Immeuble	Lieu de la vente
28 11 a m	F. X. Lemieux	J. H. Carrier	St-Pétronille	I. O.
28 1 p m	C. Pigeon	N. Bui x et al	Halifax N.	St-J. Bantl-t
28 10 a m	F. X. Starquis	Ede Drouin	S-Famille	I. O. Ste-Famille
28 10 a m	Ls. Poulanger	J. Lambert fil.	St-Agathe	St-Agathe
28 1 p m	B. Cant. de l'Est	De M. L. Jseau et al	St-Anne de Danville	Danville
28 11 a m	v. Ed Samson	Naz. Demers	St-Nicolas	St-Nicolas
30 10 a m	E. D. Boswell	Cie ch. de fer Wisconsinata	Lig du Trémis	Fraserville
28 10 a m	Adèle Belanger	St. Blanchet	St-L. de Luth.	St-Ls de Lut.

Doit-on remonter sa montre le soir ou le matin? Grave question, qui a récemment fait le sujet d'une polémique dans les journaux de l'horlogerie. L'avis qui paraît avoir prévalu est que le remontage du matin est préférable. Le ressort, qui est l'âme d'une montre, est ainsi dans toute sa force pour supporter les secousses de la journée; la fin de la détente coïncide avec la période plus paisible de la nuit.

En France, le gouvernement accorde des primes aux cultivateurs de lin et de chanvre. Un récent arrêté, en date du 8 décembre, fixe cette prime à 72 francs par hectare.

L'enquête officielle qui vient d'être faite en Angleterre par le Board of trade sur l'invasion des articles allemands, malgré l'édiction d'origine Made in Germany, a démontré que le mal avait été fort exagéré par le sentimentalisme des jinglo-tes, aussi impressionnistes que nos chauvinistes. Le président a déclaré qu'il n'y avait rien d'inquietant dans cette importation et le Board of trade s'oppose à toute mesure protectionniste qui aurait pour effet certain d'élever le prix de revient en élevant les dépenses des producteurs anglais.

Des préoccupations d'un autre genre prévalent en ce moment. Les ingénieurs qui voient de loin, ont découvert que la

vulgarisation de l'électricité doit ruiner l'Angleterre, parce que la supériorité de ce pays vient de son charbon, de sorte qu'il lui perdra forcément le jour où l'emploi d'une force naturelle qui peut être emmagasinée dans tous les pays, en utilisant le vent, les marées et les chutes d'eau, ravira à la houille son empire. Les chemins de fer, en tuant le cabotage, auraient dû enlever à l'Angleterre insulaire son rôle d'emporium du monde, et cependant elle a su le maintenir. Ces réflexions sont donc ingénieuses et logiques sur le papier, mais dans la pratique ce sont des paradoxes.

AVEZ-VOUS DONNE VOTRE COMMANDE DE

**TABAC CANADIEN**

EN FEUILLES ET EN PAQUETS?—sinon, augmentez votre chiffre dans cette ligne en donnant votre ordre à

**JOSEPH COTÉ,**

Marchand et Importateur de Tabac, Pipes, Cigares, etc.,  
355 Rue St-Paul, QUÉBEC.

## FEUILLETON

DE LA  
SEMAINE COMMERCIALEHISTOIRE DU LIBRE ÉCHANGE  
EN ANGLETERRE

Traduit de l'anglais de A. Mongredien

## CHAPITRE XI

1845

(Suite)

Dans le public, l'agitation était extrême. Le pays se sentait à la veille de grands changements. Depuis longtemps, on désirait, on préparait, on attendait le libre échange; il semblait cette fois sous la main. Sous quelle forme viendrait-il? L'incertitude était pleine d'angoisses. Le commerce des grains était dans l'attente et la confusion. De grandes importations régulières de céréales exigent des préparatifs, une organisation, des arrangements de fret que nul négociant prudent ne pouvait prendre avant de connaître les conditions aux quelles les grains étrangers seraient admis. Tous souffraient d'être ainsi laissés dans l'obscurité, et pourtant les ministres ne donnaient pas signe de vie.

Un meeting de la Ligue fut tenu dans la salle du Libre Échange, à Manchester, le 28 octobre. Huit mille personnes y furent admises; un grand nombre d'autres ne purent y avoir accès. Richard Cobden et John Bright furent les principaux orateurs. M. Cobden déclara que le remède évident aux maux effrayants dont nous étions menacés était d'ouvrir tout grand nos portes. Pas de demi-mesures; seule une grande mesure de salut était admissible. M. Bright, après lui, prononça un discours bref et animé, dans le cours duquel il fit cette remarque: "On a dit que la loi céréale était une loi pour assurer l'abondance. Comment se fait-il donc qu'à cette heure de défiance et d'alarme, quand la famine nous menace, nous nous tournions tous vers cette même loi céréale, dans l'espoir d'en être débarrassés?" Il montra ensuite qu'elle aggravait nos besoins, loin de les diminuer, et ajouta: "La loi favorite de Peel agit précisément aujourd'hui comme ses partisans ont désiré qu'elle fit. Elle devait empêcher le commerce des céréales, vous forcer, vous les ouvriers, à travailler et travailler encore, à lutter et lutter encore, à mourir de faim peut-être, pour qu'à l'aide de la loi on pût prélever quelque chose sur le produit de votre industrie, sur vos maigres salaires, et le passer aux riches, par qui la loi fut faite." De nombreux meetings eurent lieu dans différentes parties du pays, et dans toute la résolution fut prise de pétitionner près du gouvernement pour qu'il ouvrit aussitôt les ports.

Au milieu de cette agitation, lord John Russell adressa, sous la date du 22 novembre, une lettre publique aux électeurs de la cité de Londres, dans laquelle il annonçait sa renonciation solennelle à sa vieille idée favorite d'un droit fixe sur les céréales. Après avoir blâmé les ministres de s'être séparés sans avoir fait aucune promesse qui fit entrevoir quelque soulagement dans l'avenir, il avoua "qu'il, sur le sujet en général, ses vœux, dans le cours de vingt années, ont subi un grand changement... Le moment n'est plus de lutter pour un droit fixe... La fixation d'un droit quelconque aujourd'hui, à moins qu'elle ne

laisse prévoir son extinction rapide, ne servirait qu'à prolonger un conflit qui n'a déjà produit que trop d'unanimité et de mécontentement."

Les libres échangistes accueillirent un peu cette lettre comme le Dr Johnston le fit du patronage tardif de lord Chesterfield et ne firent pas très grand cas de la coopération d'un homme qui ne cessait d'être leur adversaire que le jour où leur triomphe était complet.

Les trois dernières semaines de novembre furent activement employées par sir Robert Peel et ses collègues à élaborer, à combiner entre elles les propositions diverses de façon à arriver, si possible, à quelque système mixte qui rencontrât l'approbation du cabinet tout entier: tâche difficile, pour ne pas dire sans espoir. Avec le désir de tirer tous ensemble, chacun ne pouvait s'empêcher de tirer un peu trop de son côté. Une lettre au lord-lieutenant d'Irlande fut rédigée, dans laquelle le péril était dépeint en un langage expressif et vigoureux. Cette démarche fut unanimement approuvée, car les dissentiments portaient sur les remèdes et non sur les faits. Mais vint alors cette remarque de sir Robert Peel "qu'il était difficile de concilier la publication de cette lettre avec la passivité et l'inaction en ce qui concernait les moyens d'accroître la quantité de vivres". Comme suite naturelle à cette objection, il notifia à ses collègues "qu'il ne pouvait s'associer à cette publication et s'efforcer en même temps de maintenir les lois céréales existantes."

Le 29 novembre, il adressa une note au duc de Wellington pour lui donner les raisons qui l'engageaient à conseiller "la suspension des lois céréales existantes pour une période limitée". Ce memorandum fut aussi communiqué aux autres ministres. Le duc, dans sa façon d'agir pratique, honnête, un peu brusque, ne s'arrêta pas à discuter le principe abstrait et alla droit à la question de possibilité. Il s'exprime nettement dans sa réponse: "N'abolissons pas la loi céréale sans qu'il y ait pour cela nécessité absolue; mais, s'il en est ainsi, faisons-le sans hésitation. Demandez vous cependant si sir Robert Peel pourra continuer à diriger le gouvernement de la reine dans le cas où les intérêts terriens lui feraient défaut. En ce qui me concerne, mon seul but est de soutenir l'administration de sir Robert Peel. J'insiste vivement pour que le cabinet le soutienne, et je déclare que moi-même j'agirai ainsi."

La matière se présentait sous une forme plus complexe à l'esprit des autres membres du cabinet et plusieurs d'entre eux l'envisageaient à un autre point de vue que le soldat allant droit au but. Ils étaient livrés à mille considérations opposées, et trouvant à chaque conclusion une foule d'objections, ils n'en prenaient aucune. Cet état de choses ne pouvait durer, et pour y mettre fin, sir Robert Peel proposa le 2 décembre à ses collègues le projet spécifique d'une loi nouvelle, "fondée sur les principes de la loi actuelle, dont elle continuerait l'opération, mais qui, dans le cours de cette opération, assurerait l'extinction définitive et assez rapprochée des droits protecteurs."

Ce projet fut assez froidement accueilli, lord Stanley et le duc de Buccleugh refusèrent de s'associer à aucune mesure impliquant le retrait des lois céréales.

Dans la matinée du 4 décembre, le pays fut surpris de lire dans le Times que le

gouvernement avait résolu de retirer les lois céréales et de convoquer le Parlement en janvier dans ce but. Le *Standard* du 5 qualifia la nouvelle "d'atroce invention"; mais le *Times* du 6 réitéra son assertion, et un autre journal remarqua "que l'effet de l'annonce du *Times* à la Bourse des grains fut une immense surprise, avec moins de contentement qu'on ne s'y attendait et une tendance instantanée à la baisse dans le prix du grain". On n'a jamais su comment le *Times* se procura son information, mais elle était essentiellement correcte, au moins en ce qui concernait la politique d'une fraction puissante du cabinet. Comme, malgré cela, l'unanimité ne pouvait s'obtenir, sir Robert Peel crut de son devoir de se retirer, et le 5 décembre il se rendit à Osborne pour supplier humblement la reine "de le relever de fonctions qu'il ne pouvait plus remplir avec avantage pour le service de Sa Majesté".

Lord John Russell, qui se trouvait en ce moment à Edimbourg, fut invité à se rendre auprès de la reine. Il arriva le 11 à Osborne, quasi déterminé à déclinier le poste de Premier. Il nourrissait une grande défiance sur la convenance qu'il y avait à essayer de former une administration pendant que son parti était en minorité de près de 100 voix à la Chambre des communes, et quant à des élections générales au milieu d'une crise si grave, aucun homme d'État prudent ne se serait aventuré à les recommander. La reine répondit aux objections et aux scrupules de lord John Russell en plaçant entre ses mains une lettre que sir Robert Peel lui avait adressée, dans ce but, le 8. Dans cette lettre, il offrait de soutenir, à titre privé, les mesures pour le règlement de la question des lois céréales, sur la base d'une diminution graduelle et de l'abolition future des droits sur les grains étrangers, et d'exercer toute l'influence qu'il pouvait posséder pour assurer le succès de telles mesures. L'assurance de cet appui, qu'il essaya vainement d'obtenir sous une forme moins générale et mieux définie, décida finalement lord John Russell, après qu'il eut consulté ses amis, à accepter la tâche honorable qui lui était assignée. En conséquence, le 18 décembre, il informa Sa Majesté qu'il était prêt à entreprendre la formation d'un gouvernement. Le 19, sir Robert Peel fut invité par la reine à une entrevue d'adieu, à l'occasion de la cessation de leurs relations politiques.

(A continuer)

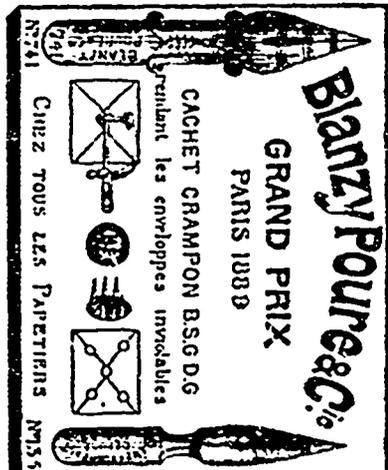
PLUMES METALLIQUES DE

Blanzzy Pour & Co

GRAND PRIX  
PARIS 1888

CACHET GRAMPON B.S.G.D.G.  
Prévalant les enveloppes inviolables

CHEZ TOUS LES PAPETERIERS



J. B. ROLLAND & FILS Montréal  
Seuls agents pour le Canada.

**LOUIS G. DEMERS**  
AVOCAT  
51 RUE ST-PIERRE, Québec.

**L. N. CARRIER**  
AVOCAT  
101 RUE ST-PIERRE  
Basse-Ville, Québec

**ALFRED LEMIEUX**  
COMPTABLE ET LIQUIDATEUR  
Successions en Faillites  
— BUREAU —  
People's Chambers  
No. 125 Rue Saint-Pierre, Québec.

**D. ARCAND**  
COURTIER, COMPTABLE ET LIQUIDATEUR  
S'occupe spécialement de règlements d'affaires de faillite.  
Possède la plus grande expérience et les meilleures relations pour agir comme intermédiaire entre débiteurs et créanciers pour effectuer des compromis.  
S'occupe aussi d'administration et de règlement de successions et de placements d'argent.  
Pourvoit aux achats et ventes d'actions de banques et de valeurs de toutes sortes.

**BUREAU: 74 RUE ST-PIERRE**  
**QUEBEC**

**NEUVILLE BELLEAU**  
— COMPTABLE —

S'occupe d'audition et de révision de livres, de collection de lettres, d'achats et ventes d'actions de banques et de

**VALEURS DE TOUTES SORTES**

**Traites** collectées au plus bas taux dans toutes les parties du Canada et des États-Unis.

Lettres de change sur New-York vendues et achetées.

93 Rue St Pierre - - - QUEBEC.

**DAVID OUELLET**  
ARCHITECTE - DESSINATEUR - EVALUATEUR  
Bureaux d'architecture, nouvelle installation  
117 Rue St-Jean

Téléphone 314.  
Ateliers d'exécution: 87 d'Aiguillon  
Téléphone 953

**E. M. TALBOT**  
ARCHITECTE - DESSINATEUR - EVALUATEUR  
Bureaux d'architecture, nouvelle installation: 26 Rue St-Joseph

G. EMILE TANOLAY A. VALLÉE  
**Tanguay & Vallée**  
Architectes-Dessinateurs

NOUVEAUX BUREAUX: 203 RUE D'AIGUILLON, QUEBEC  
Attention spéciale portée à la construction des résidences privées.

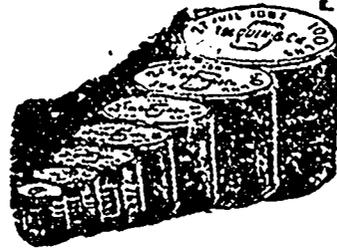
**JOS. P. OUELLET**  
ARCHITECTE et EVALUATEUR  
DIPLOMÉ: "A.A.P.Q."  
26 Rue Saint-Jean, - Québec.  
(En face de la Casse d'Économie N.-D.)

**Quelque chose de populaire . . . .**

Qui se vend rapidement, qui fait faire de l'argent aux épiciers et qui est complètement éprouvé sous toutes ses faces, c'est

**LE SAVON EXTRA**  
de T. BLOUIN & Cie

Boîte patentée pour caustique



Il vous donnera le plus de satisfaction pour le lavage des flanelles fines, des peintures, vernis, etc.

*Demandez-le à votre épicier.*

Si vous vendez le Caustique cassé et mis dans les boîtes de 2, 5, 25, 50 et 100 livres, nous sommes les fabricants.

Ecrivez pour échantillons et prix.

Nous invitons le public à aller visiter ce **GRAND BAZAR**

de Jouets, Jeux de Salon et Articles de Fantaisie

A la populaire librairie

**PRUNEAU & KIROUAC**

46 rue de la Fabrique.

Ces messieurs n'épargnent rien pour se mettre au courant des nouveautés. Malheureusement ils ne peuvent tout installer sur un même étage, tout de même le tout est si bien disposé que le visiteur ne peut résister au désir de voir ce bazar qui est au second, après avoir visité ce qui fait l'étonnement au premier étage.

**J. E. MARTINEAU** MARCHAND DE QUINCAILLERIES

**EN GROS ET EN DETAIL**  
Enseigne de la Bouilloire

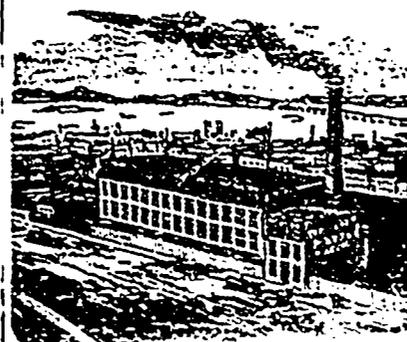
129 Rue St-Joseph, St-Roch - - QUEBEC

Comme nous n'avons pas de frais de voyageurs de commerce à payer, c'est autant dont nous pouvons faire l'énéficiaire l'acheteur.

**The THOS. F. G. FOISY PIANO MFG CO**  
Fabricants de

Téléphone 7227

**PIANOS DROITS, CARRÉS et à QUEUE**



Fait le commerce de gros et de détail. Les commerçants diligents ont tout intérêt à s'adresser à cette maison.

Les pianos canadiens fabriqués par la maison, sont garantis pour sept ans.

Pianos faits à ordre pour convenir à l'aménagement des salons.

Les grandes réparations soigneusement faites par la maison Foisy, et exécutées dans le plus bref délai sur le même principe que les pianos neufs.

Agents demandés dans toutes les parties du pays

Nous avons toujours en magasin un assortiment

**D'ORGUES des meilleures fabriques**

Toute communication doit être adressée à **The THOS. F. G. FOISY PIANO MFG CO.,** 4 rue Papineau MONTREAL.

**Le ANCHOR WEAKNESS CURE** rend fort et vigoureux l'homme faible et épuisé

**Bulletin des Faillites**

## QUÉBEC

- Adamsville—P. A. Dominique, fromage, comp.  
 Buckingham—W. H. Walker, mines, cess  
 —W. Fortier, épice, cess.  
 Dorion—Michel Valois, hôtel, cess.  
 Fraserville—R. E. Lapohon, pharm.  
 P. Langlois nommé curateur  
 Hemingford—Hos. Boyes, fab. de beurre, embarras financiers.  
 Marieville—Louis Demers, m. g., cess.  
 Montréal—P. Donnelly, fab. de boîtes, ass. des cr. le 28 cour.  
 —J. M. Dufrene, marchand, dem. de cess.  
 —Succ. Henry Porter tanneur, ass. des cr. le 28 cour.  
 —J. A. Gagnon, nouv., dem. de cess.  
 —Mme L. A. Houde, modiste, paiements su pendus.  
 —A. L. Hurtubise & Cie, foin, ass. des cr. le 28 cour.  
 —Pelletier, Dionne & Cie, épice, stock vendu.  
 —Mlle E. Toupin, modiste, comp.  
 —A. D. Turcot, entrepr., ass. des cr. le 21 cour.  
 —O. Duckett, pharm., embarras financiers et stock vendu.  
 —T. E. & A. Martin, meubles, act. ann. en vente pour le 29 cour.  
 Québec—Alain & Cie, meubles, cess. vol. à Alfred Lemieux.  
 —O. Giguère & Fils, bois manuf., offre 25c. dans la S.  
 Richmond—T. H. Hall, sellier, comp.  
 —E. H. Armitage, inst. agric., act. à vendre par encan le 29 cour.  
 Stanbridge Station—H. L. Snyder, foin, cess.  
 St-André d'Avelin—V. Lalonde, m. g., act. en vente pour le 29 cour.  
 St-Barnabé—Antoine Laplante, meunier, J. Morin nommé curateur  
 St-Charles—Hébert & Cie, m. g., act. vendu le 21 cour.  
 St-Henri de Montréal—François Brisson, peintre, ass. des cr. le 29 cour.  
 St-Jean—Mmes Poirier, modistes, comp.

**Cessions de biens dans les autres Provinces.**

## ONTARIO

- Brockville—Thomas Clerihue, gants.  
 Creemore—George Kember, chauss., ass. des cr. le 24 cour.  
 Hamilton—Frank Squibb, plombier.  
 —A. Waddell & Co., épice.  
 Kingston—Adm F. Roney, tailleur.  
 L'Orignal—R. Neve, m. g.  
 Merlin—Sales & Halliday, m. g.  
 Midway—Geo. Herringer, m. g.  
 Moore—B. W. Carr, épice.  
 North Bay—N. D. Thomas, libraire.  
 —Haipenny & Co., chauss., comp. à 30c. dans la S. comptant.  
 Orillia—T. Phillips & Co., quincailliers.  
 Ottawa—B. Hiram, meubles.  
 Port Alton—R. S. Beattie, m. g.  
 Wheatley—J. E. Moddaugh, briquetier.

## COLOMBIE ANGLAISE

- Vernon—Hamilton & McGilivray, hôtel.  
 Victoria—Lenz & Leiser, nouv.

## NOUVEAU BRUNSWICK

- St John—Hyman Jacobson, chauss.  
 —Hazon Brown, tailleur.

## NOUVELLE-ÉCOSSE

- Digby—G. Starling & Sons, écurie de loupes.  
 Ingoniche—Jas. Shea, commerçant.  
 Middlemu-quo-Doboit—A. B. Shaw, m. g.  
 Pictou—R. Tanner & Son, chauss. en gros.  
 Reserve Mines—Colin McDonald, m. g.  
 Yarmouth—J. H. Scott, articles de fantaisie.  
 TERRENEUVÉ  
 Catalina—T. A. Stone, poissons.  
 Greenspond—Wm. Davis, m. g.

**Régistre du Commerce**

## QUÉBEC

- Aston Station—A. Demers, épice, ent. en aff.  
 Champlain—Arcand & Frère, bois, n. soc.  
 Coaticook—Burke, hôtel, ent. en aff.  
 —P. Goulet, hôtel, vendu.  
 Coaticook et Sherbrooke—Paradis & Fils, bois, Edouard C. Paradis seul.  
 Cowansville—Brown & Murray, m. g., ent. en aff.  
 —D. R. McClude & Co., m. g., vendu.  
 Grandes Piles—N. Crête, épice, ent. en aff.  
 Montréal—Johnson & Simpson, grains dissol.  
 —Eusèbe Sénécal & Cie, imprimeurs, Eusèbe Sénécal seul.  
 —Easton Shoe Co., ent. en aff.  
 —Archambault, Fils & Cie, meubles, dissol.  
 —Archambault, Frères & Cie, meubliers, nouv. soc.  
 —A. Galipeau & Cie, bouchers, nouv., soc.  
 —Laurin & Cie, chauss., Mme A. Laurin, seule.  
 —Poirier & Cie, épice, ent. en aff.  
 —Jos. Roy & Cie, patentes, nouv. soc.  
 —Jos. Thomas & Co., entrepr., nouv. soc.  
 —P. Lemieux & Cie, hôtel, nouv., soc.  
 Québec—Geo. Webster, cord. décédé, Sherbrooke—C. J. Odell, eaux gazeuses, ent. en aff.  
 —F. W. Odell, brasserie, ent. en aff.  
 —A. E. Odell & Cie, embouteilleurs, ent. en aff.  
 —E. M. Presby, photographie, ent. en aff.  
 —R. J. Spearing, montres, etc., dom. par le feu  
 Somerset—Geo. Belleau & Cie, livres, Mine Geo. Belleau seule.  
 St-Célestin—T. E. Derois, ferblantier, ent. en aff.  
 St-Ferdinand—S. Bilodeau & Cie, m. g., nouv. soc.  
 St-Henri de Montréal—J. R. Riendeau, peintre, ent. en aff.  
 Trois-Rivières—J. P. Godin & Cie, nouv., Mme J. P. Godin seule.

— x : x : x : —

## (OFFICIEL)

## DÉCLARATIONS DE SOCIÉTÉ

Maurice Flynn & Lorne C. Webster, arrimeurs—Maurice Flynn, arrimeur, et Lorne C. Webster, marchand, tous deux de Québec, associés.

## DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

Maurice Flynn & Lorne C. Webster, arrimeurs—Maurice Flynn, arrimeur, et Lorne C. Webster, marchand, tous deux de Québec, associés.

**Ventes par le Shérif**

## ARTIHARASKA

La J. B. Armstrong Co. de Guelph, vs Stanislas Label. Deux lots de terre situés dans le canton Durham avec bâtisses. Vendu à la porte de l'église St Fulgence de Durham le 25 fév. à 11 hrs a. m. R. le 30 jum.

Thomas Nadeau, vs Patrick Campbell. Un immeuble dans le township de Leeds. Vendu au bureau d'enregistrement de Inverness, le 7 janv. à 9 hrs a. m. R. le 15.

Louis Hébert vs Joseph Verville. Une terre dans Bulstrode. Vendue à la porte de l'église de St Valère de Bulstrode le 23 fév. à 1 h. p. m. R. le 27.

Emilien Cloutier contre Pierre Labbé. 2 lots de terre dans la paroisse de Saint-Albert de Warwick. Vendus à la porte de l'église de la dite paroisse le 27 fév. à 11 h. a. m. R. le 6 mars.

Charles Pidgion contre Norbert Rioux et al. Une terre sise et située dans la paroisse de Ste-Sophie—avec bâtisses y érigées. Vendue le 28 déc. R. le 31 déc.

## BEAUC

Thomas Grégoire contre Pierre Vachon. Un lot de terre dans la paroisse du Sacré-Cœur de Jésus. Vendu à la porte de l'église de la dite paroisse le 9 janvier à midi. R. le 13.

## CHICOUTIMI

Stanislas Picard contre Pitre Potvin, fils et autres. Un lot de terre avec bâtisses. Vendu à la porte de l'église de St-Gédéon le 11 janvier à 11 h. a. m. R. le 1er mars.

## KAMOURASKA

Alexandre D. Fraser contre Thomas D. Shipman. La moitié d'un emplacement situé en le village de St-George de Cacouna—avec la moitié d'un hôtel (St. Lawrence Hall) et autres bâtisses. Vendu à la porte de l'église de la paroisse de St-George de Cacouna, le 22 janv. à 10h. a. m. R. le 27 fév.

E. D. Boswell vs La Cie du chemin de fer de Témiscouata. Une ligne de chemin de fer non cadastrée, connue et désignée sous le nom de chemin de fer de Témiscouata (Témiscouata Railway). Vente au bureau du shérif de Fraserville le 30 déc. à 10h. a. m. R. le 25 fév.

## QUÉBEC

La cité de Québec contre Bénoni Guay. Un lot de terre dans St-Sauveur avec bâtisses. Vendu au bureau du shérif le 20 fév. à 10 h. a. m. R. le 26.

J. G. Bussières architecte, demandeur, Dame Marie Elisabeth Zéphirine Parat, épouse de Samuel Richard White, et Charles Fitzpatrick et Alexandre Taschereau, procureurs distants des dits défendeurs; Dame Marie Elisabeth Zéphirine Parat et vir, contre J. G. Bussières. Un lot de terre qtr. St-Jean de la cité de Québec avec bâtisses. Vendu au bureau du Shérif le 20 fév. à 10 h. a. m. R. le 27.

Adèle Belanger contre Stanislas Blaudet. Le No 596 de la paroisse de St-Louis de Lotbinière. Vendu en la dite paroisse le 2 janv. à 10h. a. m. R. le 30.

## SAGUENAY

Alphonse Labbé contre Frs Tremblay. Une terre située en la paroisse de Ste-

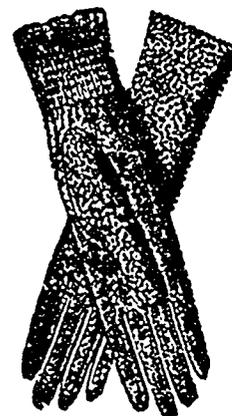
**SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION  
PERMANENTE DE QUÉBEC**  
23 Rue St-Jean

Argent à prêter  
Propriétés à vendre

Lundi le 2 novembre prochain et après, la Société aiera aux actionnaires du fonds permanent un dividende semi annuel de 3%.

Le livre des transferts d'actions sera fermé du 20 au 31 octobre courant inclusivement.  
Par ordre,  
**G. Gourdeau,**  
Québec, 15 oct. 1896. Secrétaire.

**CHS. BELLERIVE**  
MANUFACTURIER DE



....GANTS  
ET  
MITAINES  
— 68 & 72 —  
Rue St-Joseph  
St-Roch, Qué.  
Téléphone 606.

Agnes—avec bâtisses. Vendue en la dite paroisse le 26 janv. à 10h. a. m. R. le 30. St-François

Dame Susan Alice Laura Lee Jones contre David Henderson Cameron du canton de Bornston. Plusieurs lots de terre situés dans le dit canton avec bâtisses. Vendus à la porte de l'église de Ste Suzanne de Boundary Line le 20 de fév à 1 h. a. m. R. le 29 mars.

Robert Cooney Parsons contre Walter W. Parsons et al. Une terre située dans le 3e rang du canton de Compton—avec bâtisses. Vendue en la paroisse de St Thomas de Compton, le 22 janv. à 10h. a. m. R. le 27 fév.

Paul Bilodeau contre Calixte Champoux, Alexandre Champoux et David Champoux. Une terre située dans le canton de Wolfstown. Vendue à la porte de l'église de la paroisse de St-Julien de Wolfstown, le 23 janv. à 2 h. p. m. R. le 21 avril.

St-HYACINTHE  
Antoine Alfred Coté, contre Elie Roucy. Un emplacement en la paroisse de St Hyacinthe, avec bâtisses. Vendu à la porte de l'église de St-Hyacinthe, le 1er fév. à 10 hrs. a. m. R. le 9.

Les Sœurs du Précieux Sang contre La Compagnie du chemin de fer des Comtés-Unis et la Banque Saint-Hyacinthe. Une voie ferrée avec tous les accessoires et appartenances du dit chemin de fer. Vendu au bureau du shérif de St-Hyacinthe le 26 janvier à 10 h. a. m. R. le 25 fév. Trois-Rivières

Dame Philomène Giguère contre Ferdinand Thibaudeau. Cinq lots de terre situés en la paroisse de St-Justin et un terre située en la paroisse de Ste-Ursule. Vendus, les premiers lots à la porte de l'église de la paroisse de St-Justin le 26 janv. à 10h. a. m., et la terre à la porte de l'église de la paroisse de Ste Ursule le même jour, à 3h. p. m. R. le 2 février.

**COMPAGNIE CHINIC**

Basse-Ville - - - QUEBEC.

Blanc de Plomb  
*Qui êtes 1, 2 et "Genuine"*  
Couleurs à l'huile  
*Toutes nuances*  
Huile de Lin  
Térébenthine  
Articles d'Ingénieurs-Méc.  
Garniture à Machine (*Packing*)  
*Caoutchouc et Lin, Etc., Etc., Etc.*

Qualités Supérieures  
Bon marché exceptionnel

**O. Picard & FILS**



Plombiers, Gaziers, Ferblantiers, etc.  
Poseurs d'APPAREILS DE CHAUFFAGE à air chaud, à eau chaude et à la vapeur.  
Pose d'appareils électriques les plus perfectionnés et les plus modernes.  
Installation de **Sonnettes Electriques.**  
199 Rue St-Jean, Québec.

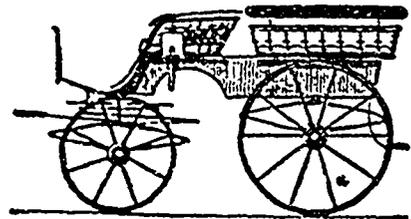
**POISSON :-**

HARENG, Cap Breton et Labrador,  
*Quarts et demi-quarts*  
MORUE LARGE, Nos. 1 et 2,  
SAUMON du Labrador,  
Truite saumonée, Flétan Tarbot.  
Morue sèche, Anguille, etc.  
AUSSI FLEUR, LARD,  
GRAINS, HUILES, Etc.  
par **GEO. TANGUAY,**  
Bureau: 48, rue St-Paul  
Magasin: 33 & 35, 34 & 36 St-André  
Quais: rue St-André & Dalhousie

**Chemin de fer  
INTERCOLONIAL**

A partir du 12 octobre 1896, inclusivement, les trains de ce chemin de fer circuleront quotidiennement (dimanche excepté) comme suit:  
DEPARTS DE LÉVIS  
Hrs.  
Accommodation, sur Rivière du Loup et Campbellton - - - 7.50  
Express direct sur St-Jean, Halifax et Sydney - - - 14.30  
Accommodation sur Riv. du Loup - - - 17.00  
ARRIVÉES A LÉVIS  
Accommodation de Riv. du Loup - - - 5.40  
Accommodation de Campbellton et Riv. du Loup - - - 11.00  
Express de Riv. du Loup (quotidien) - - 12.20  
Express direct de St-Jean, Halifax et Sydney (lundi excepté) - - - 19.20  
Les trains du chemin de fer Intercolonial sont chauffés par la vapeur de la locomotive et ceux qui circulent en St-Hallifax et Montreal via Lévis sont éclairés à l'électricité.  
Tous les trains sont réglés sur l'heure Eastern Standard.  
On peut obtenir les billets de passage, de même que toute information concernant la route et les taux de fret et de passagers en s'adressant à  
D. R. McDONALD  
Agence pour la cité de Québec  
49 rue Dalhousie.  
Bureau du chemin de fer,  
Montreal, N. B., 8 oct. 1896.

**VERRET & C 101 & 103**  
Carrossiers - - - Côté d'Abraham

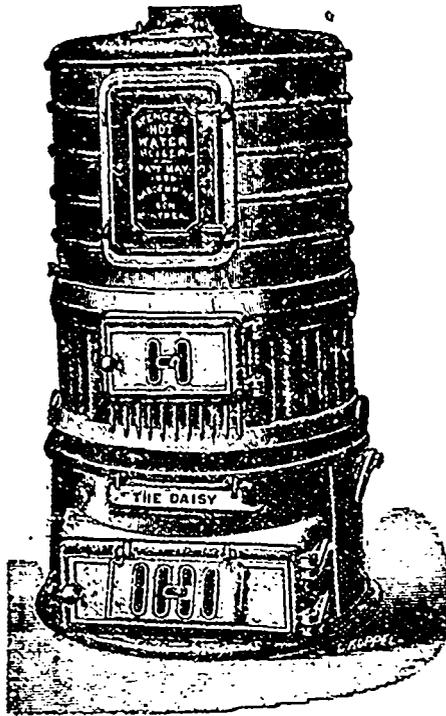


EN STOCK OU SUR COMMANDE :  
Cutters, Sleighs, Carrioles,  
Sleighs Tandem, Sleighs russes, Trainsaux de famille à 4 et 5 places  
Les voitures de VERRET & CIE ont renommées pour leur solidité et leur parfaite élégance.

LE  
**"MARCHÉ FRANÇAIS"**  
Journal quotidien Commercial, Agricole et Maritime  
6 Place du Louvre, Paris  
Indépendamment de sa spécialité pour les grains et farines, qui en fait un journal unique dans cette partie, le *Marché Français* renseigne sur les sucres, huiles, pétroles, vins, alcools, caoutchouc, bestiaux, café, riz, balles, cotons, féculs, pommes de terre, fourrages, légumes secs et tous autres produits.

# Chauffage à l'eau chaude

Appareil "DAISY" de Spence



Toujours reconnu le meilleur sur le marché  
La contrefaçon d'un article prouve sa supériorité.

**Ne vous laissez pas tromper**

Le "DAISY" n'est pas à l'état d'esai; il a subi depuis six ans une épreuve complète. Il y en a des milliers en usage, et tous donnent satisfaction. Il n'existe pas une seule autre marque dont on puisse en dire autant.

**Insurpassable**

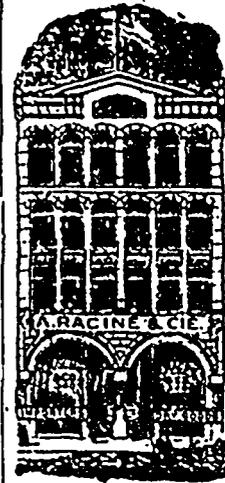
Sous le rapport de la construction, parfait sous le rapport de la circulation, c'est le seul appareil qu'on puisse réparer sans déranger la tubulation. Il opère parfaitement, quelle que soit sa position, distribue la chaleur à son propre niveau.

Gril tamiseur fourni à demande

**WARDEN KING & SON**  
**MONTREAL**

N. B.—En stocks chez  
**C. A. PARENT,**  
Marchand de fer, St-Roch.

## Tapis & Prelarts



**A. RACINE & CIE**

IMPORTATEURS ET  
JOBBER

— EN —

MARCHANDISES  
SECHES

Générales  
DE TOUTES SORTES.

240 et 342 RUE ST-PAUL

— ET —

— 19 et 181

DES COMMISSAIRES  
MONTREAL

Agence de Québec:  
256 1/2 Rue Saint-Olivier  
**J. E. ROCHETTE**

UN HOMME D'AFFAIRES devrait se tenir en courant des prix les plus bas. Sinon, ses concurrents achèteront leurs marchandises à des prix moindres, et il les verra s'enrichir, même en vendant à des prix plus bas. Il est nécessaire aussi qu'un marchand soit renseigné sur tout ce qui se passe dans sa branche de commerce dans son pays et ailleurs. Nous donnons ces différentes informations chaque semaine ou chaque mois au taux de \$1.00 à \$2.00 par année. Un détaillant de Québec qui s'est procuré de l'information que nous lui avons donnée, a fait sur son affaire le transaction au profit de \$200. Echantillons franco sur demande.

The J. B. MacLean Co. journaux commerciaux, 146 St. James Street, Montréal Canadian Grocer and General Storekeeper; Hardware and Metal Merchant; Dry Goods Retailer; Printer and Publisher; Bookseller and Stationer.



Les Manufacturiers, Marchands, Industriels, etc., pourront faire exécuter, à l'Imprimerie Darveau, les vignettes dont ils auront besoin pour leur genre d'affaires, soit d'après dessin, photographie ou reproduction, à des conditions faciles. Catalogues illustrés, etc.

Aussi, impressions de toutes sortes exécutées promptement.

Téléphone 561.



PRIX COURANTS EN GROS. JEUDI 24 DÉCEMBRE 1898

Table of market prices for various goods including Imperial Cabinet, Consolesurs Clusters, Extra Do-vert, Royal Buckingham, Imperial Russian, Valence off stalk, Californie Couronnes, Cornstarch No 1, Sucre, Brun, Jaunes, Blanc, Boucauts et quarts, Extra moulu, Cut loaf, Powdered, Granulé, Sirops, Sirope Redpath tin, Mûsses, Barbade tonne, Fajardo, Fruits, Citrons, Orange, Oranges, Extra pruniaux, Dattes, Figs, Poires, Prunes, Oignons, Fourrures, Les prix ci-dessus pour les peaux, Cator du printemps, Cator autom et hiver, Ours noirs, Pécan, Renard argé, Renard roux, Loup Cervier, Marte clair, Vison Foucé, Loutre, Chat Sauvage, Bêt puante, Grains et Farines, Avoine, Orge, Blé, Farines, Patentes d'hiver, Stght. Roller, Extra, Superfine, Far. de boul. gersp., Patent Lang., Far. fortes à levais., Patent d'Ontario, Straight Roller, Extra, Superfine, Fine, Son, Gru blanc, Moulée d'avoine, Avoine roulée, Barley, Farine de blé d'Inde.

Table of market prices for various goods including Provisions, Bœuf salé, Lard Short cut, Saïndoux canadien, Lambons, Porc abattu, Cottolene, Pommes de terre, Pêches, Hareng, Morues, Saumon, Huile, Pétrole, Américain, Terrebentine, Huile pied bœuf, Laitne, Foisson du Canada, Arrachée non astrié, A extra supérieure, B supérieure, Noire, Cap de B E grasse, Australe peignée, Charbons, Grate et Egg, Stove et Chestnut, Forge, Fteam, Coke à fonderie, Bois marchand, Acajon, Cerisier, Merisier, Merisier, Erable, Noyer, Tuleptier, Bois blancs, Chêne blanc, Fruche, Chêne rouge, Matériaux de construction, Bois, Noyer, Cèdre, Orme, Shiping cuts, Sapinette, Charpeute, Pruche, Epluette.

Table of market prices for various goods including Lattes, Bardeaux, Brdeaux, Pin, Pine strips, 1 1/2 et 2 p., Pine shipping, 1 1/2 et 2 p., p. qual. marc., 1 1/2 et 2 p., p. mill. ell. strp., 1 1/2 et 2 p., p. mill. ell. sid'g., 1 1/2 et 2 p., pes. (R. cul), Tuyaux en grès, 4 pouces, 6 pouces, 8 pouces, 12 pouces, Coules ronds, 4 pouces, 6 pouces, 8 pouces, 12 pouces, Tuyaux réduction, 4 x 4, 6 x 4, 6 x 6, 8 x 6, 12 x 9, 12 x 12, Connexion simple, carrée ou jaussé, 4 x 4, 6 x 4, 6 x 6, 8 x 6, 12 x 9, 12 x 12, Connexion double, carrée ou jaussé, 4 x 4, 6 x 4, 6 x 6, 8 x 6, 12 x 9, 12 x 12, Tuyaux à chemise, 9 pouces, 12, Brique rouge, Brique choisie, Plâtre à enduire, Terre à feu, Hérinx, Cuivre, Etain, Plomb, Saumons, Feuilles, De classe, Zinc, Lingots, Feuilles, Aevr, Aressort, A baudage, A pince, Foudr, Poulx, De mecanin, Fer en gueuse, Biemens, Colliers, Calder, Langloath, Sum-erlee, Gartsheerle, Carnbroo, Eglington.

Table of market prices for various goods including Fer en barres, Ordinaire, Atland, De Suède, De Norvège, Lowmoor, Tôle et Boles plate, Noire, Nos 10 à 18, Nos 17 à 20, Nos 20 à 23, No 23, Boiler pl. plus de 1/4 pc., Galvanisés, No 24, No 25, No 26, Etamée, No 24, 72 x 30, No 24, 72 x 30, No 24, 84 x 30, No 31, 84 x 30, De Russie, Nos 8, 10, 10, In Canada, Ferblanc, Coke I C, Arrière de bois I C, Tour chaque X, additionnel, ext., Feuillard, Cercles, Double, Quincaille, Fers à cheval, Ordinaires, Fers à Repasser, Par 100 lbs., Fiches, Coupées toutes dimen., Alous, Pressées, 5-10, 3/4, 7-10, 1/2, Exempte, 95 p. c. Galvanisés, extra par 100 lbs net \$2.50, Fil de fer, Poldu, No 1 a No. 8, par 100 lbs., No 9, No 10, No 12, Passé au feu, de No 1 à No 8, par 100 lbs., No 9, No 10, No 11, No 12, No 13, No 14, Galvanisé, de No 0 a No. 7, par 100 lbs., Fentes, Laitables, Par lb., Encornes, Charnières, et "Strap", "Strap" et Goud filetés, p. lb., Deux coupés à chaud, De 0 à 6 p. uc, p. 100 lbs., De 5 à, De 4 a, De 3 ponce, De 2 1/2, De 2 à 2 1/2, De 1 1/2 à, o 1 a, Deux coupés à froid, De 1 1/2 à 1 1/2 pes. p. 100 lbs., De 1 1/2 ponce, Deux en acier, 10 cts en plus, Les d'acier par 100 lbs., ponce, 1/4, 1/2, 3/4, et plus, 1/2 et 3/4, ponce.



Boite 205 **SIMON PETERS** Téléphone 2148**Entrepreneur**

Propriétaire de Moulins à Scie, Embouvetage et Préparation générale de tous les Bois.

AUSSI :—Manufacture de Portes, Chassis, Jalousies, Ouvrages d'Escaliers, Tournage, Découpage, Boîtes d'emballage de toute description, et Moulures une spécialité.

Toujours en mains :—Bois préparé de toute sorte, Pin, Epinette, Pruche, Bois blanc Merisier, Corisier, Frêne, Chêne, Érable, Noyer noir et tendre, etc., etc. Bois de Charpente.

INTÉRIEURS DE MAISON finis en toute sorte de bois. Tout ouvrage garanti. Estimation pour toutes sortes d'ouvrages fournis sur application.

Mon in et Bureau : **Rues Grant et Prince-Edouard,**  
**ALB. H. PETERS** St-Roch, Québec  
Gérant**La Compagnie de Brasserie de Beauport**

Remercie cordialement le public de son chaleureux accueil.

L'inauguration des BIÈRES DE **OVATION**  
BEAUPORT pendant le Carnaval a été une

★ ★ Leur réputation est faite

**Pourquoi**Notre Lager, notre Bière double et  
notre Porter sont SI RECHERCHÉSMatières premières de choix  
Eau incomparable (Certificat de l'Académie  
de Brasserie de Chicago).  
Outillage du dernier moderne  
Filtrage parfait.Ordres recus à la Brasserie de Beauport tél. 2362,  
ou au Dépôt rue St Joseph, tél. 2369. **N. E. Rousseau**  
Gérant.**SITUATIONS VACANTES**

Pour AGENTS et COLLECTEURS

S'adresser personnellement ou par lettre à

**La Canadienne**

Compagnie d'Assurance sur la VIE

BUREAUX 30 et 31 Edifice "Imperial",  
107 rue St-Jacques MONTREAL  
ou à F. Boisvert et A. D. Domuy, assistants surintendants, 108 rue St-Joseph, Québec.**Poêle L'ETOILE ★**Grande  
Réduction  
Sur notre  
Célèbre  
Poêle  
L'ETOILEBreveté 10 mars 94  
Médaille à l'Exposi-  
tion Provinciale  
de 1894.**GEO. BROUSSEAU**

MANUFACTURIER

79-83 Rue St-Paul, - Québec.

Autres spécialités:

Balances et Estampes faites sur  
cuivre

Etabli en 1863.

**ECLERC &  
LETELLIER**Epiceries et  
Provisions

EN GROS

104 et 106 Rue St-Paul  
QUEBEC.**Grande vente de****Bijouteries**Chez **Cyrille Duquet,**  
3 Rue St-Jean, Haute-Ville,  
A 30 pour cent de REDUCTION.

M. Duquet appelle spécialement la visite des fiancés, et de ceux qui désirent faire des cadeaux de noces, de fêtes, etc., et il garantit une économie de pas moins de 30 pour cent. Son établissement est reconnu pour posséder les bijoux et autres marchandises de première classe telles que montres en or et en argent depuis \$2.00 à \$170, chaînes, bracelets, boucles, boucles d'oreilles dorées \$1 à \$1000, théières, vases et autres petits objets en argent sterling massif, argent or, quadruple-plaqué, statues en bronze, lampes et tables en bronze doré avec onyx, lunettes marines et d'opéra, lunettes et pince-nez en or et en métal avec verres de première qualité et pour toutes les vues, et autres objets d'optique.

AUSSI—Un grand assortiment de bagues en diamants de la plus belle eau, comme : anneaux de fiançailles (bagues d'engagement), joies de mariage de première qualité.

Réparation et confection de bijoux sur commande, ainsi que montres, horloges, et toutes espèces d'instruments de mathématique et de physique.

**LE ANCHOR WEAKNESS CURE** guérit toutes les maladies nerveuses